## swiss**eldex**

# Swisseldex Datahub

## Manuel d'utilisation

Version: v3.0.1 du 05.12.2023

https://datahub.swisseldex.ch

## Table des matières

1. Introduction	5
1.1. Le Datahub de Swisseldex	<del>[</del>
1.2. Organisation du support et statut opérationnel	€
1.3. Glossaire	6
2. Premiers pas	7
2.1. Inscription	7
2.2. Se connecter	8
2.3. Compléter les données de communication	9
2.4. Test des paramètres de connexion	Q
3. Utilisation du Datahub	10
3.1. Se connecter	10
3.2. Commandes générales	11
3.2.1. Page d'accueil	11
3.2.2. Fonctions du profil	12
3.2.3. Barre de navigation	13
3.2.4. Fonctions de liste	13
3.2.5. Saisie semi-automatique	14
3.3. Gestion des utilisateurs	14
3.3.1. Créer un nouvel utilisateur ou l'affecter au partenaire de marché	15
3.3.2. Liste de tous les utilisateurs	
3.4. Configuration du partenaire de marché	17
3.4.1. Généralités	18
3.4.2. Routage	
3.4.2.1. De vous au datahub	
3.4.2.2. Du datahub à vous	
3.4.3. Registre des points de mesure	
3.4.3.1. Processus de raccourcis	
3.4.3.2. Affichage du registre des points de mesure	
3.4.4. Client web SDAT	
3.5. Notifications	
3.5.1. Liste des notifications	
3.5.2. Vue détaillée	
3.6. Client web SDAT	
3.6.1. Création de nouveaux processus d'effets de commerce	
3.6.2. Lister les processus de changement	
3.6.3. Lister les messages	31

3.6.4. Répondre aux demandes entrantes	32
3.6.5. Archivage des processus d'effets de commerce	34
3.7. Registre des points de mesure	34
3.7.1. Liste de tous les points de mesure	35
3.7.2. Points de mesure sans fournisseur dans les 10 prochains jours ouvrables (AT)	36
3.7.3. Vue détaillée	38
3.7.3.1. État	39
3.7.3.2. Transactions	40
3.7.4. Processus de changement	41
3.7.4.1. Changer de fournisseur sur le web	42
3.7.4.2. Abandon du procès	44
3.7.5. Gestion des points de mesure	44
3.7.5.1. Importation de points de mesure	45
3.7.5.2. Exportation de points de mesure	46
3.7.5.3. Invalidation de transactions	47
3.7.5.4. Suppression d'un point de mesure	49
3.7.5.5. Effacer le registre complet des points de mesure	50
3.8. Rapports pour les partenaires de marché	50
3.8.1. Rapport statistique	50
3.8.1.1. Routage à partir du concentrateur de données	50
3.8.1.2. Routage vers le concentrateur de données	52
3.8.1.3. Données de mesure	52
3.8.1.4. Liste des points de mesure	52
3.8.2. Rapport Transferlog	54
3.9. Liste de tous les partenaires de marché	56
3.10. Contrôleur de syntaxe	56
3.11. Transfert de fichiers non-SDAT	56
3.12. Facturation électronique	57
4. Serveur FTPS	
4.1. Compatibilité avec les RFC	
4.2. Téléchargement et référencement de fichiers	
4.3. Commandes supportées	59
4.3.1. Commandes concernant les répertoires	
4.4. Séquence de connexion et cryptage	59
5. Contingentement selon Ostral	60
5.1. Introduction	60
5.2. Télécharger les données de ses gros consommateurs	
5.2.1. Structure des fichiers CSV	62
Remarques	62
5.3. Télécharger les codes d'enregistrement	63
5.4. Envoi des lettres d'enregistrement	64

	Données de consommation via l'envoi de données de mesure SDAT	67
5.6.	Consulter les données des gros consommateurs	68
5.6	S.1. Données de base	68
5.6	S.2. Données de consommation	69
F	Remarques	70
5.6	S.3. Points de mesure	71
5.7.	Contingents négociés	72
6. P	lus d'infos / FAQ	7.1
	103 0 11103 / 1 AQ	/ ¬
	Rouleaux Datahub selon SDAT	
6.1.	·	74
6.1. 6.2.	Rouleaux Datahub selon SDAT	74 74
6.1. 6.2. 6.3.	Rouleaux Datahub selon SDAT	74 74
6.1. 6.2. 6.3. 6.4.	Rouleaux Datahub selon SDAT  Authentification à deux facteurs  Choix de la langue	74 74 74
6.1. 6.2. 6.3. 6.4. 6.5. 6.6.	Rouleaux Datahub selon SDAT	74 74 74 74 75
6.1. 6.2. 6.3. 6.4. 6.5. 6.6.	Rouleaux Datahub selon SDAT	74 74 74 74 75

## 1. Introduction

#### 1.1. Le Datahub de Swisseldex

Avec l'ouverture du marché suisse de l'électricité, les processus de changement sur le marché de l'électricité augmentent. Avec le Datahub, Swisseldex a lancé une solution à but non lucratif issue de la branche et destinée à la branche.

Le Datahub fonctionne comme une plaque tournante pour les processus de changement et le routage des données de mesure ainsi que la facturation électronique conformément à la recommandation sectorielle SDAT-CH (échange de données standardisé Suisse) de mai 2022 , ci-après dénommée SDAT. Pour gérer les processus de changement (changement de fournisseur, changement de consommateur final, inscription au SDV, ...), le Datahub entretient un registre central des points de mesure.

Le Datahub se charge de la distribution des données, réduisant ainsi les frais d'entretien tout en améliorant la qualité des données de communication.

Les avantages pour les participants :

- · Communication simplifiée une seule connexion FTP au lieu de plusieurs !
- Traitement simplifié et centralisé des processus de changement, y compris le changement de fournisseur d'énergie et de consommateur final.
- Registre des points de mesure pour faciliter les demandes selon le SDAT et comme référence entre tous les partenaires de marché attribués
- · Identification rapide des erreurs et réparation centralisée
- · Routage des données d'échange selon le SDAT
- Architecture sécurisée, protection des accès et auditabilité
- · Participation à la solution sectorielle centrale, neutre et à but non lucratif

Les rôles suivants sont pris en charge par le Datahub (voir Rouleaux Datahub selon SDAT à la page 74pour le mappage sur les rôles de la recommandation sectorielle SDAT):

- · Gestionnaire de réseau de distribution (GRD)
- Fournisseur (LF)
- Responsable de groupe-bilan (RGB)
- Responsable des services système (RSS)
- Gestionnaire du réseau de transport (GRT)
- Consommateur final (CF)

Chaque participant à la communication est identifié selon SDAT par son Energy Identification Code (EIC) et son rôle; c'est ce que le Datahub appelle le "partenaire de marché". Si une entreprise énergétique apparaît dans plusieurs rôles, par exemple comme fournisseur et responsable de groupe-bilan, cela correspond à plusieurs partenaires de marché sur le Datahub.

Le Swisseldex Datahub peut effectuer tous les processus de changement de SDAT de manière entièrement automatique et informer les parties impliquées des changements. Plus de détails peuvent être trouvés dans le document Précision de l'automatisation complète des processus de changement de SDAT sur le Swisseldex Datahub .

Pour le routage, le Datahub supporte le protocole de transfert de fichiers crypté FTPES. Le FTP non crypté et le courrier électronique ne sont pas pris en charge.

#### 1.2. Organisation du support et statut opérationnel

Le support Swisseldex Datahub est à disposition pour les demandes techniques et les questions concernant l'utilisation et les processus.

Courrier électronique : support@swisseldex.ch

Téléphone : 0800 800 006

Du lundi au vendredi : de 08h00 à 18h00

les jours ouvrables publiés par Swissgrid, à l'exception des jours fériés

mentionnés dans l'envoi de l'horaire.

La disponibilité du Datahub peut être consultée sur https://status.datahub.swisseldex.ch. Cette page informe des pannes et des fenêtres de maintenance prévues.

#### 1.3. Glossaire

Les termes suivants sont utilisés dans ce guide de l'utilisateur :

**Partenaire de marché**: partenaire participant au marché de l'électricité, c'est-à-dire le récepteur ou l'émetteur SDAT qui utilise le Datahub. Les partenaires de marché se divisent en partenaires du Datahub et en partenaires non-Datahub. Un partenaire de marché est identifié par le Datahub selon le SDAT par la combinaison de l'EIC et du rôle.

**Partenaire Datahub** : partenaire contractuel du Datahub , qui peut effectuer l'ensemble de ses échanges de données via le Datahub. Les fonctions suivantes ne sont disponibles que pour le partenaire Datahub :

- Un partenaire Datahub peut communiquer avec tous les partenaires de marché qui sont enregistrés sur le Datahub.
- Un partenaire Datahub ne peut configurer qu'une seule entrée standard dans le routage (du Datahub vers vous) (voir Routage à la page 18

•

 Le répertoire des points de mesure peut être utilisé dans son intégralité, y compris les raccourcis (voir Registre des points de mesure à la page 34

• .

• Les messages non envoyables peuvent être téléchargés dans le client web SDAT (voir Client web SDAT à la page 29).

**Partenaire non-Datahub**: utilise le Datahub comme partenaire de communication avec un partenaire Datahub. Un partenaire non-Datahub n'est pas un partenaire contractuel du Datahub. L'échange de données via le Datahub entre des partenaires non-Datahub n'est pas possible.

**EIC**: Energy Identification Code, utilisé dans le commerce européen de l'énergie pour identifier clairement les partenaires de marché. Le Datahub supporte les X-codes suisses (12X-...) publiés par Swissgrid et identifie un partenaire de marché par la combinaison de l'EIC et du rôle.

Rôle: rôle d'un partenaire de marché sur le Datahub, voir Rouleaux Datahub selon SDAT à la page 74.

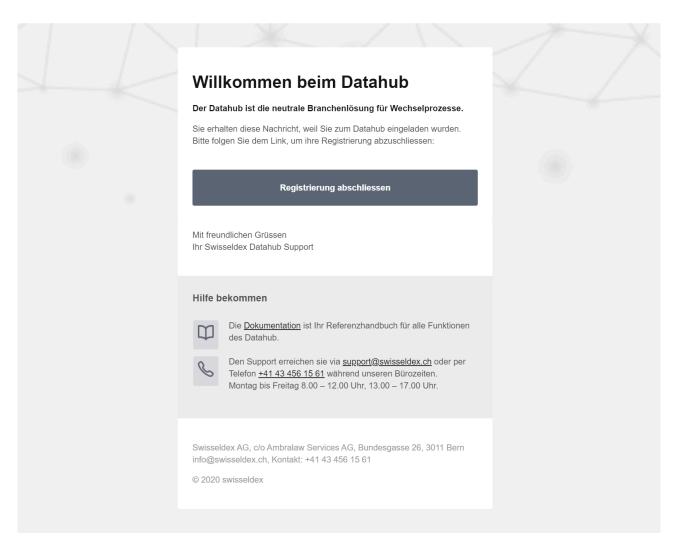
## 2. Premiers pas

L'enregistrement d'un nouveau partenaire de marché sur le Datahub et l'installation de la communication FTPES sont décrits ci-après. L'enregistrement du partenaire de marché sur le Datahub est effectué par l'administrateur du partenaire de marché ; d'autres utilisateurs peuvent ensuite être ajoutés par l'administrateur du partenaire de marché.

## 2.1. Inscription

En guise d'invitation à utiliser le Datahub , vous recevrez un e-mail d'enregistrement contenant un lien vers le Datahub.

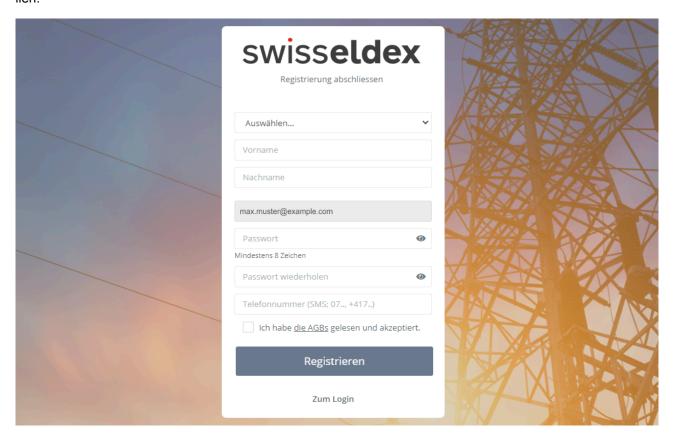
#### swiss**eldex**



Le lien mène au formulaire d'enregistrement sur le site web du Datahub.

**Remarque:** A chaque fois que vous appelez le site web, vérifiez si le certificat de la page a été émis pour Swisseldex AG et est toujours valide (symbole de clé à côté du lien de la page (selon le navigateur)). Veuillez également vous assurer que le cache du navigateur est régulièrement mis à jour (Ctrl-F5 sur la plupart des navigateurs).

Pour des raisons de sécurité, le lien n'est valable que 3 jours . Si vous recevez un message indiquant que le lien a expiré, veuillez vous adresser au support de Swisseldex Datahub. Celui-ci peut envoyer un nouveau lien.



**Remarque :** Pour des raisons de sécurité, vous devez vous enregistrer en tant que personne physique. La saisie d'un e-mail de groupe ou similaire n'est pas autorisée.

Un numéro de réseau mobile est requis pour l'authentification à deux facteurs. Ce numéro peut être saisi soit au format 07xxxxxx (pour un numéro suisse), soit au format international (pour un numéro international). Un numéro de téléphone fixe n'est pas autorisé ici, car il ne peut pas recevoir de SMS et entraînera une erreur. Lors de la connexion, un code de vérification est envoyé au numéro de téléphone indiqué.

**Remarque :** Pour des raisons de sécurité, vous devez empêcher l'affichage des SMS sur votre téléphone lorsque celui-ci est verrouillé. Un agresseur potentiel pourrait sinon lire le code de vérification sur votre téléphone.

Votre mot de passe doit comporter au moins 8 caractères. Le système vérifie si le mot de passe que vous avez saisi est susceptible d'être compromis. Pour ce faire, votre mot de passe est comparé de manière anonyme à une base de données internationale de mots de passe généralement connus. Si le mot de passe y est connu, il vous sera demandé d'en choisir un nouveau.

Pour créer un mot de passe sûr, utilisez de préférence un générateur de mots de passe et un coffre-fort de mots de passe pour le stockage, ou imaginez une phrase dont vous vous souviendrez facilement, utilisez les premières lettres de tous les mots et ajoutez une combinaison de chiffres.

#### 2.2. Se connecter

Dès que vous êtes enregistré, vous pouvez vous connecter au Datahub à l'aide de votre adresse e-mail et du mot de passe que vous avez choisi au préalable. Après quelques secondes, vous recevrez un SMS avec un code de vérification sur le numéro de téléphone portable que vous avez enregistré. Saisissez-le dans le formulaire qui suit. Une fois la saisie réussie, vous accédez à la page d'accueil de Datahub.

Pour plus d'informations sur la connexion, veuillez suivre Se connecter à la page 10.

#### 2.3. Compléter les données de communication

Tout d'abord, vous devez indiquer les données de communication FTPES . Pour ce faire, suivez le lien vers la configuration du routage affiché dans la barre de titre.

Pour configurer les données de communication, veuillez suivre la description sur Routage à la page 18.

#### 2.4. Test des paramètres de connexion

Votre enregistrement sur le Datahub est maintenant terminé et vous avez configuré avec succès le Datahub pour l'envoi de messages SDAT . Veuillez vérifier le bon fonctionnement en envoyant et en recevant des messages SDAT.

Nous vous recommandons, en cas de problèmes de connexion FTPES aussi bien vers le Datahub que depuis le Datahub, d'essayer d'abord un client FTP courant comme Filezilla. Cela permet de détecter rapidement des problèmes de configuration simples tels que des données d'utilisateur erronées. Le serveur FTPES du Datahub :

- N'accepte que les fichiers avec l'extension ".xml", ".xml.gz", ".txt", ".txt.gz", ".csv" ou ".csv.gz".
- Accepte uniquement les fichiers de moins de 50 Mo
- Traite immédiatement les fichiers téléchargés (ceux-ci ne sont pas listés dans le répertoire)
- · Interrompt automatiquement la connexion après 10 secondes d'inactivité

En cas d'erreur, veuillez vérifier le journal des erreurs de votre client FTP. Pour que la connexion ne soit pas interrompue toutes les 10 secondes, vous pouvez définir dans votre client FTP l'option d'envoyer un Keep-Alive toutes les x secondes.

Pour des raisons de sécurité, le Datahub ne traite que les fichiers qui, une fois décompressés, ont une taille inférieure à 512 Mo.

Vous trouverez de plus amples informations techniques sur le serveur FTPES à l'adresse Serveur FTPS à la page 58.

En cas de problèmes avec les messages SDAT , veuillez d'abord vérifier sur le Datahub sous Notifications (voir Notifications à la page 25) les éventuels messages d'erreur concernant votre message. La plupart du temps, la cause de l'erreur peut être rapidement identifiée grâce à la description dans les détails sous Notifications.

Manuel d'utilisation Datahub (Version: 05.12.2023)

## 3. Utilisation du Datahub

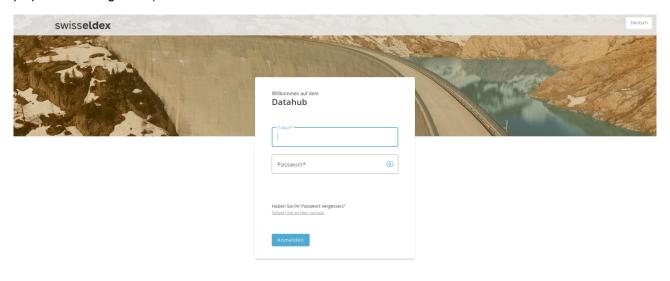
L'utilisation du Datahub au moyen d'un client web est décrite ci-dessous. Tout d'abord, vous serez guidé à travers la procédure de connexion (pour l'enregistrement initial, voir Premiers pas à la page 7). Ensuite, les éléments de commande généraux sont expliqués et les fonctionnalités de base sont décrites : gestion des utilisateurs, configuration du partenaire de marché, notifications, SDAT Webclient, liste des points de mesure, rapport pour les partenaires de marché et répertoire de tous les partenaires de marché.

Le chapitre se termine par la description de fonctionnalités supplémentaires du Datahub : Syntaxchecker, transfert de fichiers non-SDAT et facturation électronique.

#### 3.1. Se connecter

Si vous êtes déjà enregistré, vous pouvez avec votre nom d'utilisateur (adresse e-mail) et le mot de passe que vous avez choisi au préalable sur https://datahub.swisseldex.ch https://staging.datahub.swisseldex.ch .

**Remarque:** A chaque fois que vous appelez le site web, vérifiez si le certificat de la page a été émis pour Swisseldex AG et est toujours valide (symbole de clé à côté du lien de la page (selon le navigateur)). Veuillez également vous assurer que le cache du navigateur est régulièrement mis à jour (Ctrl-F5 sur la plupart des navigateurs).



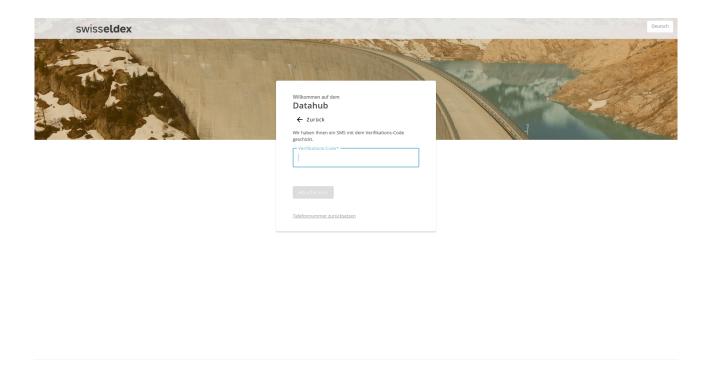
©2023 Swisseldex Quickstart für Marktpartner Benutzerhandbuch für Marktpartner Benutzerhandbuch für Unternehmer

Une authentification à deux facteurs est utilisée, c'est pourquoi vous recevrez dans quelques secondes un SMS avec un code de vérification sur le numéro de téléphone portable que vous avez enregistré. Il s'agit d'un numéro à six chiffres généré de manière aléatoire. Saisissez ce numéro dans le champ "Code de vérification".

**Remarque :** Pour des raisons de sécurité, vous devez empêcher l'affichage des SMS sur votre téléphone lorsque celui-ci est verrouillé. Un agresseur potentiel pourrait sinon lire le code de vérification sur votre téléphone.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur "Mot de passe oublié".

Si vous avez oublié votre adresse e-mail, contactez l'administrateur de votre partenaire de marché.



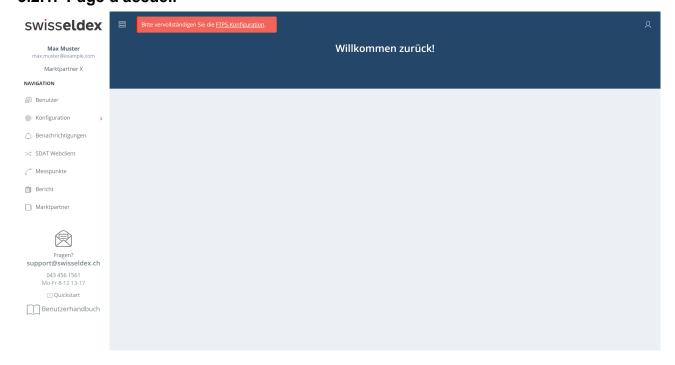
Si vous n'avez pas reçu de SMS, vous pouvez revenir à la page de connexion en cliquant sur "Retourner à la connexion" et saisir à nouveau votre adresse e-mail et votre mot de passe pour déclencher un nouvel envoi.

Si vous avez perdu votre numéro de téléphone ou si vous n'avez plus accès à vos SMS, cliquez sur "Numéro de téléphone perdu".

Une fois la saisie réussie, vous arrivez sur la page d'accueil de Datahub.

## 3.2. Commandes générales

#### 3.2.1. Page d'accueil



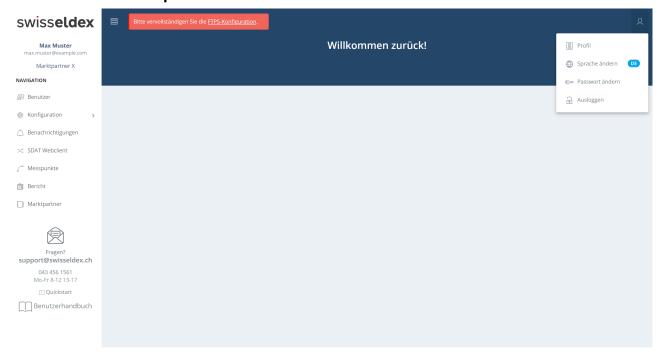
Après vous être connecté avec succès, vous arrivez sur la page d'accueil de Datahub. A partir de là, vous pouvez accéder à toutes les fonctions qui sont à votre disposition en tant qu'utilisateur dans votre rôle.

Si tu cliques sur l'icône en haut à gauche, la liste de navigation est réduite ou maximisée.

En cliquant sur l'icône en haut à droite, vous pouvez modifier votre profil, changer de langue ou de mot de passe et vous déconnecter.

Dans tous les champs de dialogue, les champs dont la saisie est obligatoire sont marqués d'un \* .

#### 3.2.2. Fonctions du profil



Sous "**Profil** ", vous pouvez modifier les données de votre profil : Civilité, prénom, nom de famille et numéro de téléphone. Votre adresse e-mail ne peut pas être modifiée, car elle sert en même temps à l'identification de l'utilisateur. Pour enregistrer les modifications, appuyez ensuite sur "Enregistrer".

Sous " **Modifier la langue** ", vous pouvez choisir entre l'allemand, le français et l'italien. Cela ne concerne que la langue d'affichage de la page web ; la langue de communication du partenaire de marché pour les notifications, etc. est définie dans la configuration.

Sous " **Modifier le mot de passe** ", vous pouvez définir un nouveau mot de passe. Votre mot de passe doit comporter au moins 8 caractères. Le système vérifie si le mot de passe que vous avez saisi est susceptible d'être compromis. Pour ce faire, votre mot de passe est comparé de manière anonyme à une base de données internationale de mots de passe connus. Si le mot de passe y est connu, le système vous demandera de choisir un nouveau mot de passe.

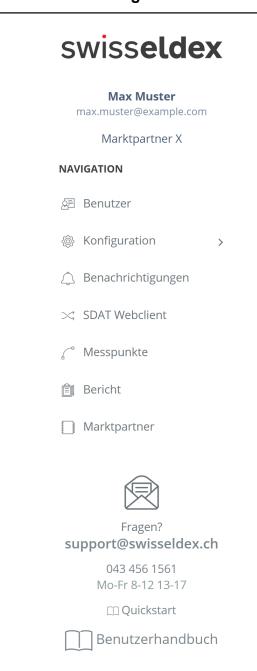
Pour créer un mot de passe sûr, utilisez de préférence un générateur de mots de passe et un coffre-fort de mots de passe pour le stockage, ou imaginez une phrase dont vous vous souviendrez facilement, utilisez les premières lettres de tous les mots et ajoutez une combinaison de chiffres.

Si vous appuyez sur " **Déconnexion** ", vous serez déconnecté du Datahub.



**Avertissement :** Le Datahub vous déconnecte automatiquement au bout de 4 heures à partir du moment où vous vous êtes connecté. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de toujours vous déconnecter.

#### 3.2.3. Barre de navigation



Sous le logo Swisseldex, vous voyez votre nom et votre adresse e-mail.

Si vous avez des droits d'utilisateur pour plusieurs partenaires de marché, vous pouvez sélectionner le partenaire de marché souhaité dans le menu déroulant.

Sous "Utilisateurs", vous trouverez la gestion des utilisateurs.

Sous "Configuration", il y a les options suivantes :

- "Général" pour les paramètres généraux du partenaire de marché
- "Routage" pour les réglages du routage
- "Registre des points de mesure" (visible uniquement pour les partenaires Datahub / gestionnaires de réseau de distribution) pour les réglages du registre des points de mesure.
- "SDAT Webclient" pour les réglages concernant les processus de changement auxquels il est répondu dans le SDAT Webclient.

Sous "Notifications", vous trouverez une liste de tous les messages d'erreur actuels des messages SDAT .

Sous "SDAT Webclient", vous trouverez le SDAT Webclient.

Sous "Points de mesure", vous trouverez le registre des points de mesure.

Sous "Rapport", vous trouverez la possibilité de créer un rapport sur les fichiers envoyés et reçus pour une période donnée.

Sous "Partenaires de marché", vous trouverez une liste de tous les partenaires de marché enregistrés auprès du Datahub avec leurs coordonnées.

Le support Swisseldex Datahub est à votre disposition pour toute demande ou question technique, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h pendant les jours ouvrables publiés par Swissgrid.

#### 3.2.4. Fonctions de liste

Les fonctions suivantes sont disponibles pour les vues de liste (comme les utilisateurs, les notifications, les points de mesure et le répertoire des partenaires de marché) :

**Tri** : si deux triangles sont affichés à côté d'un titre de colonne, les entrées peuvent être triées par ordre croissant ou décroissant en cliquant sur les triangles selon cette colonne.

**T Filtrage**: si le curseur de la souris est maintenu sur un en-tête de colonne et qu'un entonnoir apparaît, il est possible de définir un critère de filtrage en cliquant sur l'entonnoir. Ainsi, seules les entrées qui contiennent le texte de filtre dans cette colonne sont affichées. En appuyant sur Enter/Return, le champ de filtre peut être enregistré. En conséquence, le symbole de l'entonnoir est affiché en permanence à côté du titre de la colonne. S'il est possible de filtrer sur plusieurs colonnes, plusieurs filtres peuvent être définis

simultanément. Ceux-ci sont reliés logiquement "ET". En appuyant sur la croix rouge dans la définition du filtre, le filtre est annulé.

Le nombre d'entrées affichées est indiqué en bas à gauche, le nombre d'entrées par page peut être choisi au milieu. Si un grand nombre d'entrées sont affichées par page, le temps de chargement peut s'en trouver augmenté. S'il y a plusieurs pages avec des entrées, la page souhaitée peut être sélectionnée en bas à droite.

Si des actions sont possibles sur des entrées de la liste, elles sont représentées par une icône dans la colonne "Actions". En maintenant le pointeur de la souris sur l'icône, une explication de l'action disponible s'affiche.

#### 3.2.5. Saisie semi-automatique

Le Datahub offre une fonction d'autocomplétion pour tous les champs de saisie EIC. Une recherche est effectuée aussi bien dans l'EIC que dans le nom d'affichage de tous les partenaires de marché enregistrés sur le Datahub, afin de savoir si le texte saisi est trouvé. Seuls les partenaires de marché enregistrés avec le rôle autorisé dans le contexte sont proposés (exemple : dans un champ de saisie pour un gestionnaire de réseau de distribution, seuls les partenaires de marché enregistrés en tant que gestionnaire de réseau de distribution sont proposés). La liste des propositions affiche au maximum 5 partenaires de marché, c.-à-d. que si vous ne voyez pas encore le partenaire de marché souhaité, il faut alors saisir plus d'informations.

#### 3.3. Gestion des utilisateurs

Le Datahub connaît deux droits d'utilisateur pour les partenaires de marché :

**Administrateur partenaire de marché** : chaque partenaire de marché a un ou plusieurs utilisateurs avec des droits d'administrateur. Ceux-ci peuvent administrer d'autres utilisateurs. De plus, les administrateurs des partenaires de marché ont les mêmes possibilités que les utilisateurs des partenaires de marché.

**Utilisateurs partenaires de marché** : chaque partenaire de marché peut avoir des utilisateurs "ordinaires". Ils ne peuvent pas gérer d'autres utilisateurs. En dehors de cela, les utilisateurs des partenaires de marché ont les mêmes possibilités que les administrateurs des partenaires de marché.

En principe, tous les utilisateurs d'un partenaire de marché, qu'il s'agisse de l'administrateur du partenaire de marché ou de l'utilisateur du partenaire de marché, voient les mêmes données du partenaire de marché, par exemple les notifications ou le registre des points de mesure, et peuvent les modifier. Lors de certaines modifications, par exemple la création d'un nouvel utilisateur, les utilisateurs connectés en même temps doivent recharger la page pour voir les données actualisées.

Les données de profil telles que la langue, le mot de passe et le numéro de téléphone pour l'autorisation à deux facteurs sont attribuées à chaque utilisateur et ne peuvent être modifiées que par celui-ci (la langue de communication du partenaire de marché pour les notifications est définie dans la configuration du partenaire de marché).



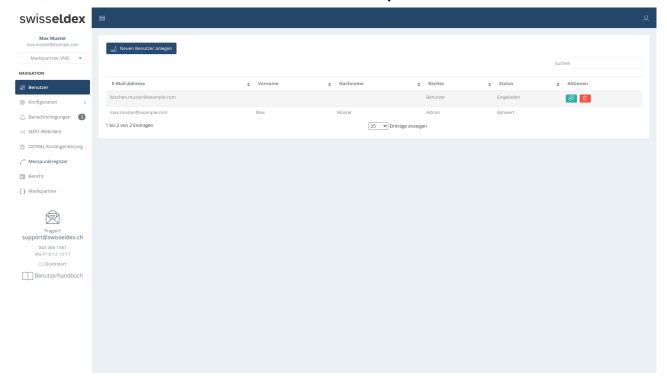
**Avertissement :** Pour des raisons de sécurité, le support Swisseldex Datahub ne peut pas créer de nouveaux utilisateurs pour un partenaire de marché. Nous recommandons donc vivement de créer au moins deux administrateurs pour chaque partenaire de marché afin de pouvoir, en cas d'éventuels problèmes d'accès à l'adresse e-mail du premier, la réinitialiser par le deuxième administrateur.

Chaque utilisateur peut avoir des droits d'utilisateur pour plusieurs partenaires de marché. Cela permet de changer de partenaire de marché sans devoir se connecter à nouveau : Le partenaire de marché est sélectionné via le champ déroulant en haut de la barre de navigation. Les fonctions telles que la configuration, les notifications et le registre des points de mesure sont gérées par partenaire de marché et sont strictement séparées les unes des autres.

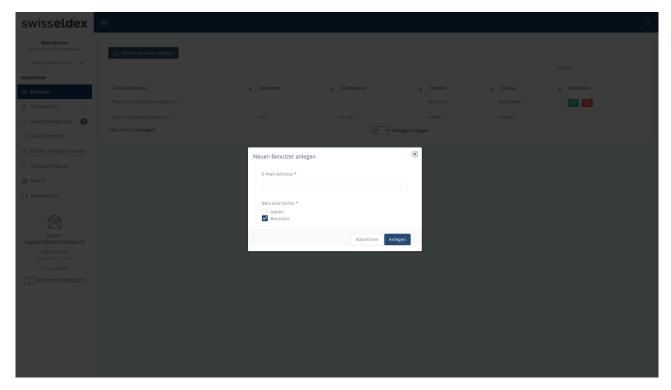
Hat ein Benutzer Rechte für mehrere Marktpartner, so ist in der Navigationsleiste sichtbar, welcher Marktpartner gerade selektiert ist.

Les fonctions suivantes ne sont disponibles que pour un administrateur de partenaire de marché :

#### 3.3.1. Créer un nouvel utilisateur ou l'affecter au partenaire de marché

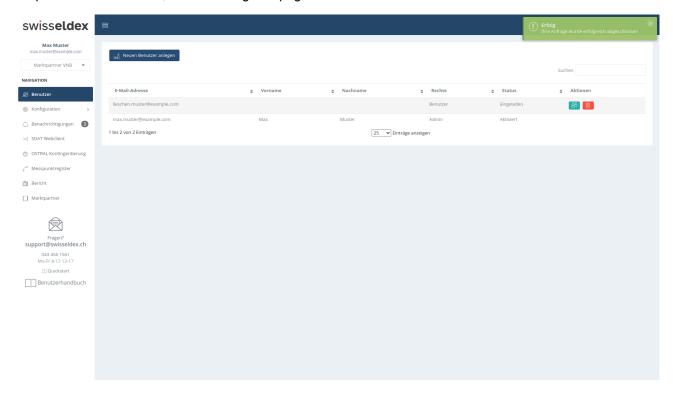


Pour créer un nouvel utilisateur (utilisateur ou administrateur du partenaire de marché) pour le partenaire de marché actuellement sélectionné, appuyez sur "Créer un nouvel utilisateur".



Saisissez l'adresse e-mail du nouvel utilisateur et sélectionnez les droits d'utilisateur appropriés. Ensuite, appuyez sur "Créer" :

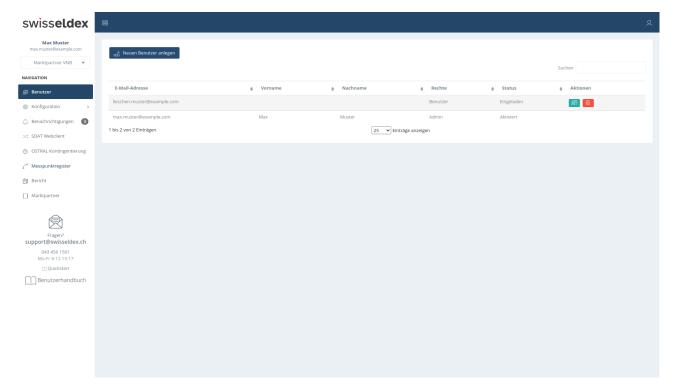
- Si l'utilisateur n'est pas encore enregistré chez Datahub avec cette adresse e-mail, il reçoit un e-mail d'invitation avec un lien d'enregistrement.
- Si l'utilisateur est déjà enregistré avec cette adresse e-mail auprès de Datahub, il sera immédiatement attribué au partenaire de marché actuellement sélectionné. Informez le nouvel utilisateur en conséquence ; pour actualiser le champ déroulant dans la barre de navigation pour la sélection du partenaire de marché, il doit recharger la page web.



Si vous avez créé un nouvel utilisateur, un message apparaît en haut à droite pour confirmer que votre demande a bien été prise en compte.

#### 3.3.2. Liste de tous les utilisateurs

Sous "Utilisateurs" s'affichent tous les utilisateurs qui ont des droits pour le partenaire de marché sélectionné, avec les champs adresse e-mail, prénom et nom de famille, droits d'utilisateur et statut.



Veuillez consulter Fonctions de liste à la page 13 pour les fonctions de liste générales telles que le tri et le filtrage. En outre, le champ de recherche en haut à droite permet d'effectuer une recherche plein texte dans tous les champs, c'est-à-dire que l'affichage est limité aux entrées contenant le texte recherché.

Les droits affichés sont Administrateur du partenaire de marché ou Utilisateur du partenaire de marché. Comme statut, "Invité" signifie qu'un e-mail d'enregistrement a été envoyé; "Activé" signifie que l'utilisateur s'est enregistré avec succès ou qu'il a été directement ajouté au partenaire de marché (voir ci-dessus).

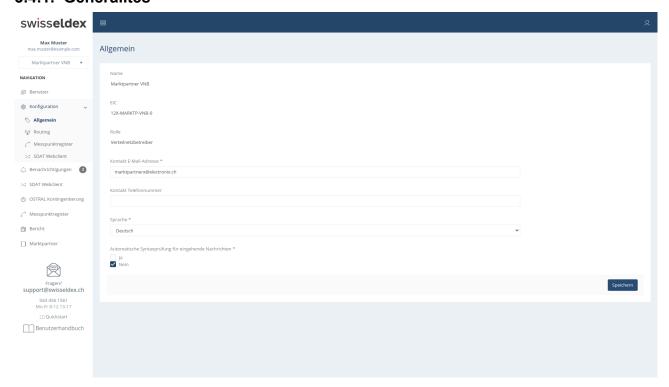
Les actions suivantes sont disponibles :

- Modifier les droits d'utilisateur : Les droits d'administrateur de partenaire de marché ou d'utilisateur de partenaire de marché peuvent être sélectionnés ici.
- Supprimer le compte d'utilisateur : cela supprime l'attribution de l'utilisateur au partenaire de marché sélectionné. Si l'utilisateur n'a plus de droits pour un partenaire de marché, il sera complètement supprimé du Datahub.

## 3.4. Configuration du partenaire de marché

Vous trouverez ci-dessous une description de la manière dont vous pouvez adapter la configuration pour votre partenaire de marché. En cliquant sur "Configuration" ou sur la flèche à droite, vous pouvez afficher ou cacher les points du sous-menu.

#### 3.4.1. Généralités



Dans l'aperçu général, vous voyez le nom, l'EIC et le rôle de votre partenaire de marché. Ces données ne peuvent pas être modifiées.

L'adresse e-mail de contact (saisie obligatoire) et le numéro de téléphone de contact (saisie facultative) sont utilisés pour les fonctions suivantes :

- Notification par e-mail de nouvelles notifications du Datahub (voir Notifications à la page 25).
- Prise de contact par le support Swisseldex Datahub, par ex. pour les fenêtres de maintenance, les nouvelles fonctions, etc.
- Affichage dans le répertoire de tous les partenaires de marché ; ceux-ci peuvent être consultés par tous les utilisateurs enregistrés sur le Datahub.

Nous vous recommandons ici d'inscrire un e-mail de groupe ou une liste de distribution d'e-mails.

La **langue** est la langue générale du partenaire de marché et non la langue d'affichage de l'utilisateur (celleci peut être définie dans les fonctions du profil). Elle est utilisée pour les e-mails de notification et la prise de contact par le support Swisseldex Datahub.

Si la vérification automatique de la sytaxe est activée pour les messages entrants , le Datahub vérifie que tous les messages SDAT qui vous sont envoyés ne contiennent pas d'erreurs de syntaxe ou de validation et les renvoie à l'expéditeur en cas d'erreur. La vérification automatique de la syntaxe est également effectuée lors du routage. Plus de détails sont décrits dans le chapitre Contrôleur de syntaxe à la page 56.

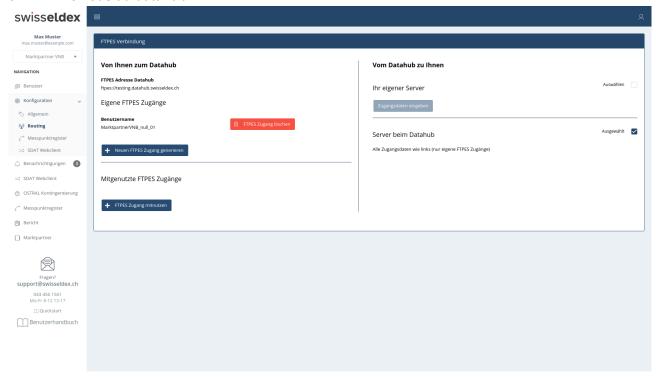
#### **3.4.2.** Routage

Pour la communication avec le Datahub, un accès FTPES est nécessaire de vous au Datahub et du Datahub à vous. Tous les messages SDAT , y compris les données de mesure et les processus de changement, sont transmis via le même accès.

Veuillez noter que, pour des raisons de sécurité, le support Datahub ne peut pas consulter ou modifier vos données d'accès FTPES et ne peut pas créer d'accès FTPES pour vous.

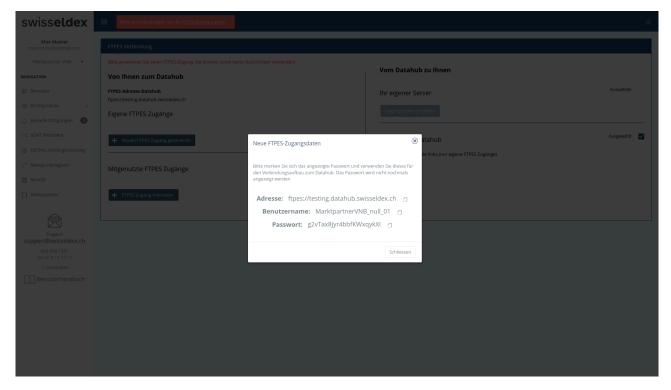
Vous trouverez des détails techniques sur le serveur FTPES à l'adresse Serveur FTPS à la page 58.

#### 3.4.2.1. De vous au datahub



La communication entre vous et le Datahub s'effectue via un ou plusieurs accès FTPES, les données d'accès étant à chaque fois générées par le Datahub.

Pour obtenir un nouvel accès FTPES, veuillez sélectionner "Générer un nouvel accès FTPS" et notez les informations d'accès nouvellement créées dans la boîte de dialogue qui apparaît. L'icône à droite vous permet de copier les valeurs dans le presse-papiers.



Pour des raisons de sécurité, le Datahub ne stocke le mot de passe que sous forme cryptée, c'est-à-dire qu'il n'est plus possible d'afficher le mot de passe après avoir fermé la boîte de dialogue. Vous pouvez toutefois générer un nouvel accès et supprimer celui dont vous n'avez plus besoin.

Tous les accès FTPES sont affichés dans une liste.

Si vous souhaitez supprimer un accès FTPS existant, cliquez sur le champ rouge "Supprimer l'accès FTPS". Veuillez noter que l'accès ne sera alors plus disponible pour la co-utilisation Accès FTPES partagés à la page 20. Les partenaires de marché concernés vous seront indiqués dans la confirmation. Avant de supprimer les accès partagés, créez un nouvel accès que vous partagerez à nouveau avec tous les partenaires de marché concernés.

Si vous perdez les données d'accès d'un accès FTPES, il est possible de supprimer l'accès correspondant et d'en créer un nouveau. Un nouveau mot de passe (et éventuellement un nouveau nom d'utilisateur) est alors généré. Le nouvel accès généré doit ensuite être actualisé dans le client utilisé. Tous les accès FTPES affichés peuvent être utilisés simultanément.

#### Accès FTPES partagés

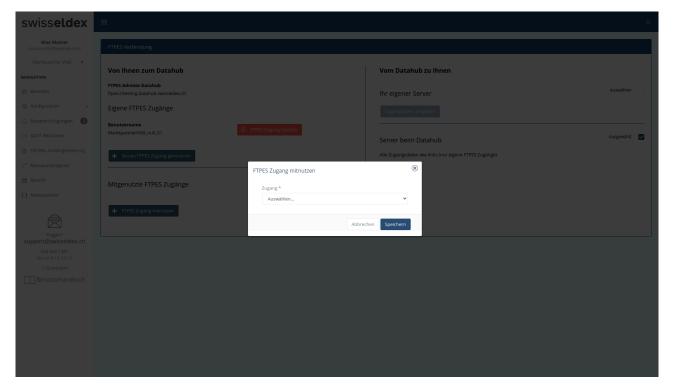
Lors de la configuration "De vous au Datahub", vous pouvez également utiliser un accès FTPES existant d'un autre partenaire de marché. Tous les accès FTPES des partenaires de marché auxquels votre utilisateur est affecté sont disponibles. Sur un accès partagé, les messages sont acceptés pour tous les partenaires de marché avec lesquels il est partagé.



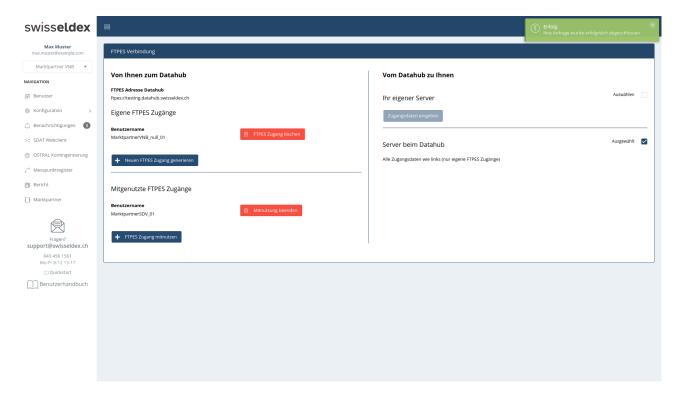
**Achtung :** Nous recommandons de n'utiliser la co-utilisation que dans des cas exceptionnels, par exemple pour les prestataires de services. Sinon, nous recommandons d'utiliser des accès FTPES propres à chaque partenaire de marché.

Pour partager un accès FTPES, sélectionnez l'option "Partager l'accès FTPES" sous "Accès FTPES partagés". Ensuite, vous pouvez sélectionner dans un menu l'accès souhaité parmi tous ceux disponibles dans une liste déroulante. Sont disponibles tous les accès FTPES des partenaires de marché auxquels votre utilisateur est attribué. Cliquez sur "Enregistrer" pour sauvegarder votre sélection.

Si vous supprimez un accès partagé, il sera également supprimé pour tous les partenaires de marché qui partagent cet accès avec vous. Si vous souhaitez supprimer l'accès partagé uniquement pour un partenaire de marché spécifique, cliquez sur "Mettre fin à l'utilisation partagée". Si vous souhaitez supprimer l'accès pour tous les partenaires de marché, créez un nouvel accès avant de le supprimer. Vous pouvez partager ce nouvel accès avec les autres partenaires de marché.



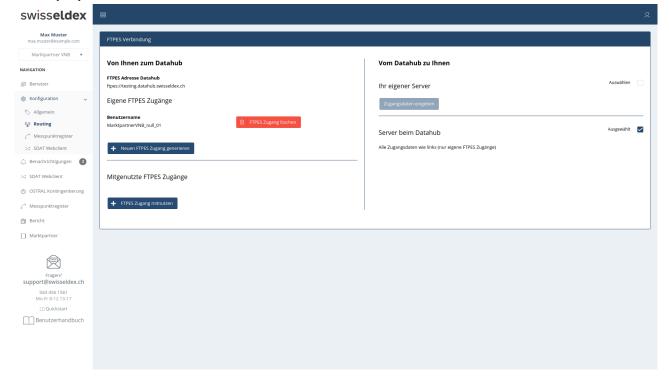
Pour supprimer un accès FTPES partagé, cliquez sur le champ rouge "Mettre fin au partage".



#### 3.4.2.2. Du datahub à vous

Pour la communication du Datahub vers vous, vous pouvez soit indiquer votre propre serveur (dans ce cas, le Datahub transfère tous les messages SDAT vers votre serveur FTPES), soit utiliser le serveur FTPES du Datahub et récupérer vos messages via un client FTPES.

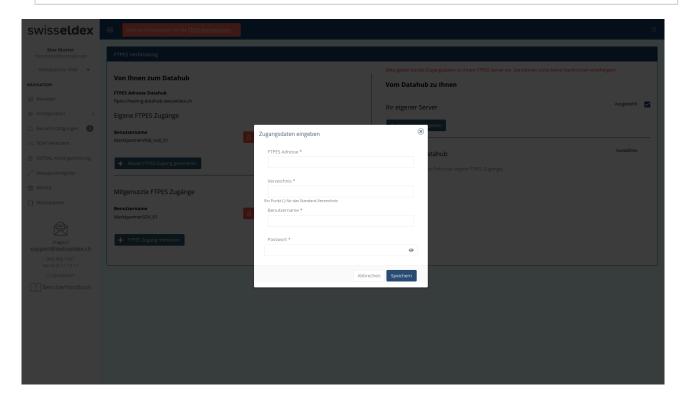
#### Votre propre serveur



Vous pouvez soit saisir un accès standard, soit créer des entrées dépendantes de l'expéditeur (uniquement pour les non-partenaires de datahub) .



**Avertissement :** Configurez toujours des données d'accès standard ! Si aucune donnée d'accès standard n'est saisie et qu'il n'existe pas d'entrée dépendant de l'expéditeur pour l'expéditeur d'un message, le message sera rejeté.



Pour les deux types d'accès (standard et dépendant de l'expéditeur), l'adresse FTPES (sans le préfixe ftpes://), le répertoire, le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre serveur FTPES doivent être saisis. Selon le SDAT, le FTP explicite via TLS (FTPES) est utilisé sur le port 21. Le port autorisé pour la communication avec votre serveur est de 40'000 à 40'249. Si vous n'avez pas la possibilité de régler ce port en conséquence sur votre serveur FTPES, veuillez utiliser l'option Serveur au Datahub à la page 23. Vous trouverez de plus amples informations sur la communication dans Serveur FTPS à la page 58.

Le répertoire souhaité doit correspondre à la configuration de votre serveur FTPES.

- Si votre serveur FTPES utilise des répertoires **absolus**, ils doivent être saisis avec un "/" au début, ou seulement un "/" pour le répertoire principal.
- Si votre serveur FTPES utilise des répertoires **relatifs** , ceux-ci doivent être saisis sans "/" , ou comme "." pour le répertoire principal.

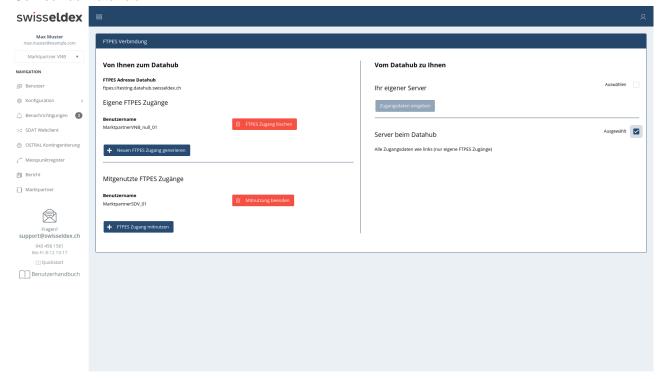
Si vous utilisez un répertoire sur votre serveur FTPES, vous devez l'indiquer explicitement. Ceci est également valable pour "/IN".

La création d'accès dépendant de l'émetteur est optionnelle et n'est nécessaire qu'en fonction de votre configuration individuelle. Normalement, la saisie d'un accès standard est suffisante. Tous les messages sont alors transmis à l'accès standard.

En cas d'entrées dépendantes de l'émetteur, le concentrateur de données transmet tous les messages de cet émetteur à l'accès FTPES dépendant de l'émetteur, identifié par l'EIC et le rôle. S'il n'y a pas d'entrée dépendante de l'émetteur pour un émetteur, les données d'accès standard sont utilisées. Les entrées dépendantes de l'émetteur ne sont prises en charge que pour les partenaires non-Datahub.

Si vous appuyez sur Enregistrer, le datahub teste les données d'accès de votre serveur FTPES et les enregistre si la connexion est établie avec succès.

#### Serveur au Datahub



Si vous utilisez le serveur chez Datahub, l'accès se fait via les mêmes données d'accès que celles créées sous "De vous à Datahub", c'est-à-dire que le même nom d'utilisateur / mot de passe et le même répertoire sont utilisés.

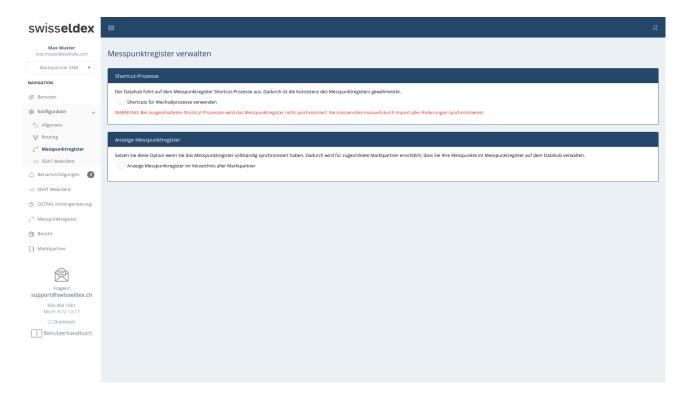
Si vous utilisez le serveur du Datahub, tous les messages SDAT qui vous sont destinés sont enregistrés dans votre compte FTPES sur le Datahub . Veuillez vérifier votre compte FTPES en temps voulu, télécharger vos messages SDAT et supprimer les messages SDAT téléchargés (recommandé).



**Avertissement**: Les messages SDAT non récupérés sur le serveur auprès du Datahub sont automatiquement supprimés après 30 jours.

#### 3.4.3. Registre des points de mesure

Ce paramètre n'est disponible que pour les partenaires du hub de données ayant le rôle de gestionnaire de réseau de distribution, voir Registre des points de mesure à la page 34.



#### 3.4.3.1. Processus de raccourcis

Si l'option "Utiliser les raccourcis pour les processus de changement" est activée, le Datahub exécute des processus de raccourci sur le registre des points de mesure. Les processus de changement entrants sont automatiquement exécutés par le Datahub sur la base des données enregistrées dans le registre des points de mesure, et les messages SDAT correspondants sont créés. La cohérence du registre des points de mesure est ainsi garantie.



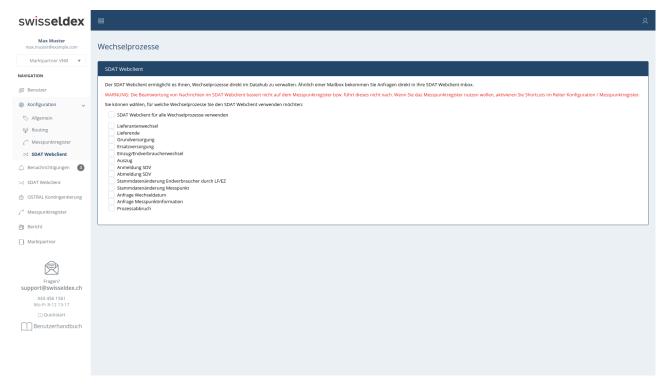
**Avertissement :** Si le processus de raccourci est désactivé, le registre des points de mesure n'est pas synchronisé. Nous vous recommandons donc vivement d'activer cette option après l'importation de vos points de mesure. Si les shortcuts sont désactivés, vous devez synchroniser manuellement le registre des points de mesure en important toutes les modifications!

#### 3.4.3.2. Affichage du registre des points de mesure

Si vous avez entièrement importé le registre des points de mesure (voir Importation de points de mesure à la page 45), activez l'option "Affichage du registre des points de mesure dans le répertoire de tous les partenaires de marché". Cela permet à tous les partenaires de marché de voir que vous gérez vos points de mesure dans le registre des points de mesure.

#### 3.4.4. Client web SDAT

Au lieu d'utiliser FTPES, vous pouvez recevoir et répondre aux messages SDAT entrants dans le WebGUI du datahub. Veuillez consulter Client web SDAT à la page 29pour plus d'informations sur la visualisation de ces messages.



Dans la liste, vous pouvez sélectionner les processus de changement de fournisseur SDAT pour lesquels vous souhaitez recevoir des messages dans SDAT Webclient. Par exemple, si vous sélectionnez "Changement de fournisseur", tous les messages SDAT concernant un changement de fournisseur seront reçus dans le client web SDAT. Si vous sélectionnez "Tous", les messages concernant tous les processus de changement de fournisseur pris en charge seront reçus dans le client web SDAT. Les messages pour les processus de changement non sélectionnés ou non listés seront envoyés en fonction des paramètres de "routage".



**Avertissement**: Les réponses aux processus de changement que vous lancez dans le client web SDAT sont toujours reçues dans le client web SDAT, indépendamment du paramètre sélectionné. Vous pouvez également toujours lancer des processus de changement dans le client web SDAT (voir Client web SDAT à la page 29ou Vue détaillée à la page 38), sans devoir sélectionner le type de processus correspondant ici.



**Avertissement :** Les processus de changement auxquels il est répondu dans le client web SDAT ne sont pas automatiquement synchronisés avec le registre des points de mesure, mais doivent être mis à jour manuellement.

#### 3.5. Notifications

SDAT ne définit pas partout des messages d'erreur suffisamment détaillés lors de la transmission des messages (uniquement Syntax / Model Error Reports).

Le Datahub génère en outre pour chaque erreur un message d'erreur aussi pertinent que possible. Ceux-ci sont affichés sous forme de "notifications" pour le partenaire de marché.



**Avertissement :** Avant de contacter le support de Swisseldex Datahub, veuillez vérifier dans les notifications s'il y a des messages d'erreur concernant votre message SDAT. La plupart du temps, la cause de l'erreur peut déjà être trouvée par la description dans les détails de la notification.

En cas de nouvelles notifications, le Datahub vous informe sur l'adresse e-mail de contact du partenaire de marché (et non sur l'adresse e-mail personnelle de l'utilisateur). Pour des raisons de protection des données , le contenu des notifications n 'est pas envoyé par e-mail, mais ne peut être affiché que dans le WebGUI. Un e-mail est envoyé lors de la première nouvelle notification. Ensuite, aucun e-mail n'est envoyé jusqu'à ce que les notifications soient listées dans le WebGUI ou que le dernier e-mail remonte à plus de 7 jours. L'utilisateur du partenaire de marché qui répertorie les notifications n'a pas d'importance.



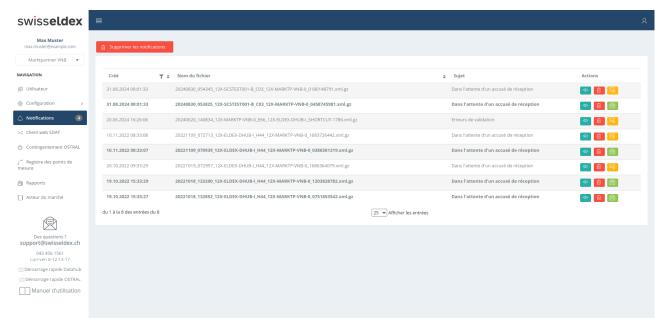
**Avertissement :** Avec l'envoi d'une notification, un message SDAT est considéré comme délivré pour le concentrateur de données. C'est notamment le cas lorsque le serveur FTPES du destinataire n'est pas accessible. Le concentrateur de données n'entreprend alors plus aucune tentative de livraison. Vérifiez donc toujours vos notifications et téléchargez le message SDAT correspondant dans la vue détaillée.

#### 3.5.1. Liste des notifications

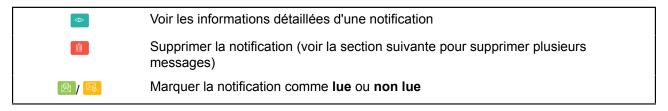
Sous "Notifications", toutes les notifications reçues sont présentées avec la date de création de la notification, le nom de fichier du message SDAT et l'objet.

À côté de l'entrée de menu, vous pouvez voir le nombre de notifications non lues.

Veuillez consulter Fonctions de liste à la page 13 pour une description des fonctions de liste générales telles que le tri et le filtrage.

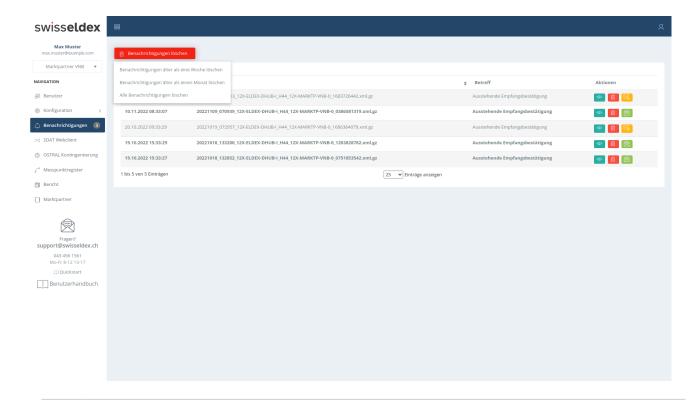


Les actions suivantes sont disponibles dans la liste :



Au-dessus de la liste des notifications, l'option de menu "Supprimer les notifications" permet de supprimer plusieurs messages. Les choix suivants sont possibles :

- Supprimer les notifications de plus d'une semaine
- · Supprimer les notifications de plus d'un mois
- Supprimer toutes les notifications

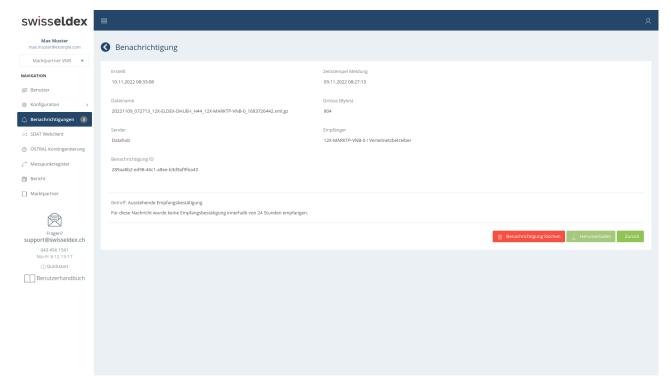




**Avertissement :** Les notifications pour un partenaire de marché sont affichées de la même manière pour tous les utilisateurs de ce partenaire de marché. Si vous supprimez une notification ou la marquez comme lue/non lue, cela affecte tous les utilisateurs de partenaires de marché de ce partenaire de marché. L'affichage des notifications non lues n'est mis à jour que lorsque vous lisez une notification ou que vous la marquez "non lue". Si un autre utilisateur du partenaire de marché lit une notification, ce chiffre n'est pas automatiquement mis à jour pour le premier utilisateur (mais doit être fait au moyen d'un rechargement de la page).

#### 3.5.2. Vue détaillée

En cliquant sur le symbole de l'œil dans la liste, vous accédez à la vue détaillée d'une notification. Ici, tous les champs enregistrés dans le Datahub sont affichés.



#### Les champs suivants s'affichent :

Champ	Description
Créé	Heure de création de la notification
Horodatage du message	Horodatage du message SDAT
Nom de fichier	Nom de fichier du message SDAT
Taille (octets)	Taille du message SDAT (éventuellement compressé)
Émetteur	EIC et rôle de l'émetteur du message SDAT
Récepteur	EIC et rôle du destinataire du message SDAT, si le datahub a pu l'identifier à partir du message et si ce destinataire est enregistré auprès du datahub.
Sujet	Objet de la notification
Détails	Détails de la notification. Si la notification se rapporte à un partenaire de marché, le rôle SDAT est indiqué en plus de l'EIC et du rôle, voir Rouleaux Datahub selon SDAT à la page 74. En cas d'erreur de syntaxe, des indications supplémentaires sont données en anglais. Si vous avez besoin d'aide pour la traduction, veuillez vous adresser au support Swisseldex Datahub.
ID de notification	Un identifiant unique du message ("UUID") dans le Datahub. Celui-ci peut être utilisé lors d'éventuelles demandes au support Swisseldex Datahub pour le dépannage technique.

lci aussi, la notification peut être supprimée. En cliquant sur "Télécharger", le message XML à l'origine de l'erreur peut être obtenu pour analyse pendant 30 jours .



**Avertissement :** Le message XML joint est supprimé du système après 30 jours et ne peut plus être téléchargé par la suite.

En cliquant sur "Retour" ou "<" en haut à gauche de la page, vous revenez à la liste de toutes les notifications.

#### 3.6. Client web SDAT

Le Datahub permet de créer, de recevoir et de répondre à des messages SDAT dans le WebGUI. Ce "SDAT Webclient" est disponible sous l'option de menu "SDAT Webclient". Le Datahub regroupe les messages SDAT en processus de changement, comparable à une conversation par e-mail, où les messages entrants et les réponses sont affichés ensemble.



Avertissement: Avant de pouvoir recevoir des messages dans le client web SDAT, vous devez configurer la réception. Vous trouverez cela sur Client web SDAT à la page 24. Les réponses aux processus de changement que vous lancez dans le client web SDAT (voir Création de nouveaux processus d'effets de commerce à la page 29) sont toujours reçues dans le client web SDAT. Si vous sélectionnez le type de processus de changement correspondant dans la configuration, tous les messages relatifs à ce type de processus de changement seront reçus dans le SDAT Webclient, donc également les messages relatifs aux processus de changement que vous n'avez pas lancés.

**Routage ou client web SDAT**: si un message est reçu dans le client web SDAT, il n'est pas routé via FTPES. Si vous avez besoin du message original, vous pouvez le télécharger dans la vue des messages (voir <u>Lister les messages</u> à la page 31).

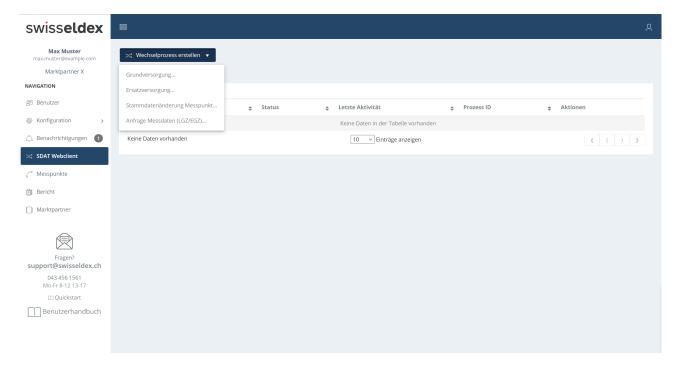
**Auto-Acknowledge**: le Datahub répond automatiquement aux nouveaux messages dans le SDAT Webclient par un "Acknowledgement of Acceptance" selon la norme SDAT annexe 1, ou par une erreur de syntaxe ou un "Model Error Report" si le message n'a pas pu être lu.

**Notification de nouveaux messages** : les processus de changement avec de nouveaux messages sont affichés en gras dans la liste des processus de changement (voir Lister les processus de changement à la page 30) et le Datahub vous avertit par un e-mail à l'adresse e-mail de contact enregistrée pour votre partenaire de marché. Pour des raisons de protection des données, le nouveau message SDAT n'est pas envoyé par e-mail, mais vous pouvez l'afficher dans le client web SDAT.

**Multi-documents**: Selon la norme SDAT, plusieurs documents de même type peuvent être regroupés dans un même message. Pour permettre le regroupement en processus de changement (voir Lister les processus de changement à la page 30), les documents issus de tels messages sont traités individuellement, c'est-à-dire qu'un processus de changement est créé et affiché pour chaque document du message. Le Datahub lui-même n'envoie pas de messages contenant plusieurs documents, car cela ne résulte pas du traitement direct.

#### 3.6.1. Création de nouveaux processus d'effets de commerce

Le bouton "Créer un processus de changement" dans l'option de menu "SDAT Webclient" vous permet de créer de nouveaux processus de changement. Seuls les processus de changement que vous pouvez créer sur la base du rôle de votre partenaire de marché s'affichent.



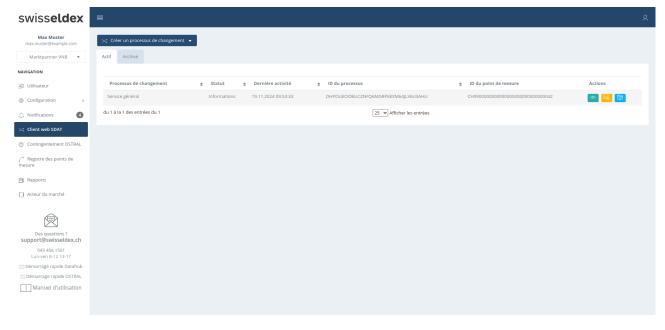
Le comportement des processus de changement dépend du fait que le gestionnaire du réseau de distribution du point de mesure pour lequel vous créez un nouveau processus de changement utilise ou non le registre des points de mesure du Datahub :

- Si le gestionnaire de réseau de distribution destinataire utilise des raccourcis sur le registre des points de mesure du datahub, le processus de changement est exécuté directement sur le registre des points de mesure et vous pouvez afficher le point de mesure dans la vue détaillée. Le processus de changement est ainsi terminé.
- Si le gestionnaire de réseau de distribution destinataire n'utilise pas les shortcuts sur le registre des points de mesure du datahub, un message SDAT est créé et affiché comme processus de changement, comme décrit ci-dessous. Les réponses du gestionnaire de réseau de distribution sont alors automatiquement attribuées à ce processus de changement et vous recevez une notification par e-mail comme décrit ci-dessus.

Au lieu d'utiliser FTPES, vous pouvez recevoir et répondre aux messages SDAT entrants dans le WebGUI du datahub. Veuillez consulter Client web SDAT à la page 29pour plus d'informations sur la visualisation de ces messages.

#### 3.6.2. Lister les processus de changement

Tous les messages relatifs à un processus de changement sont regroupés, de manière comparable à une conversation par e-mail, où les réponses sont affichées avec le message entrant. Tous les processus de changement sont listés sous l'option de menu "SDAT Webclient".

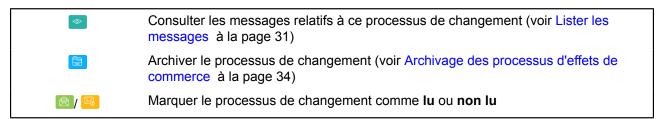


Les champs suivants sont affichés dans la liste :

Champ	Description
Processus de changement	Type de processus de changement, par ex. changement de fournisseur
Statut	Le statut du processus de changement correspond au dernier message. Si le dernier message est une demande de changement, le statut est "demande" ; si le dernier message est un message d'information, le statut est "info", etc.
Dernière activité	Horodatage du message le plus récent concernant ce processus de changement
ID du processus	Si un ID de processus a déjà été attribué à ce processus de changement, il est affiché ici.
ID du point de mesure	Id du point de mesure auquel le processus de changement se réfère.

Tous les champs peuvent être filtrés et triés comme décrit dans Fonctions de liste à la page 13. L'ID du point de mesure doit toujours être saisi en entier pour le filtrage.

Les actions suivantes sont disponibles dans la liste :

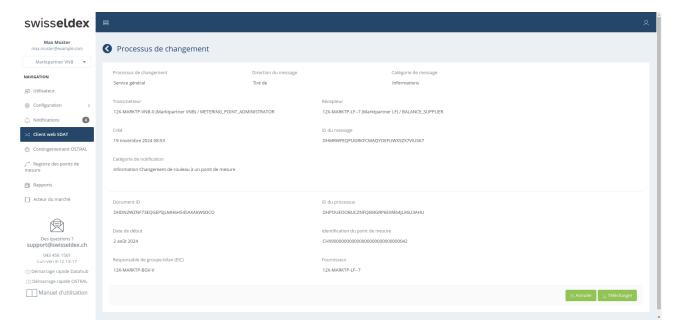




**Avertissement :** Les processus de changement sont affichés de la même manière pour tous les utilisateurs de votre partenaire de marché. Si vous archivez un processus d'effet de commerce ou si vous le marquez comme lu/non lu, cela se répercute sur tous les utilisateurs de votre partenaire de marché.

#### 3.6.3. Lister les messages

En cliquant sur le symbole de l'œil dans la liste des processus de changement, vous accédez à la liste de tous les messages du processus de changement. Tous les messages sont affichés dans l'ordre chronologique inverse, c'est-à-dire les plus récents en haut.



Comme discuté ci-dessus, un message correspond ici éventuellement à un seul document d'un message contenant plusieurs documents. Pour des raisons de simplicité, le Datahub continuera à utiliser le terme de message.

Chaque vue de message se divise en plusieurs parties, comme suit :

- **Titre** avec processus de changement, direction du message et type de message. Dans l'exemple illustré, cela peut être lu comme "Information sortante sur l'approvisionnement de base".
- En-tête du message : l'"enveloppe" du message, avec l'expéditeur, le destinataire, la date de création inscrite par l'expéditeur, l'ID du message et le type de message selon le standard SDAT.
- Contenu du message : le contenu proprement dit du message, avec l'ID du document. Tous les champs du message sont représentés ici.

Si un Sest visible à droite dans l'en-tête, cela signifie que le message a été confirmé par un Acknowledge.

Les actions suivantes sont disponibles :

- Refuser.../Accepter...: répondre au message, si une réponse est possible pour ce message (voir Répondre aux demandes entrantes à la page 32).
- **Annuler**: Annuler le message si le type de message le permet. Un message SDAT est alors envoyé au destinataire conformément à l'annexe 2 du standard SDAT, annulant ainsi le message initial.
- Télécharger : le message individuel peut être téléchargé au format XML.

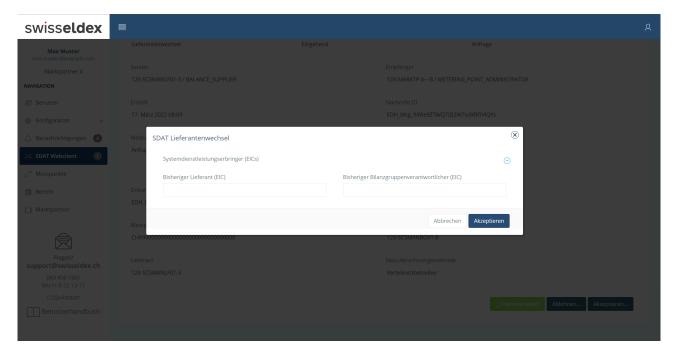
#### 3.6.4. Répondre aux demandes entrantes

En tant que gestionnaire de réseau de distribution, vous pouvez répondre aux demandes entrantes directement dans le client web SDAT.

Ceci n'est disponible que si vous n'utilisez pas le registre des points de mesure du Datahub ou si vous n'exécutez pas de processus de raccourci sur votre registre des points de mesure. Contrairement aux processus de raccourci automatiques, les données nécessaires pour répondre, comme par exemple le fournisseur actuel, ne sont pas extraites du registre des points de mesure, mais doivent être saisies manuellement. Les processus de changement exécutés dans le SDAT Webclient ne sont pas synchronisés avec le registre des points de mesure.

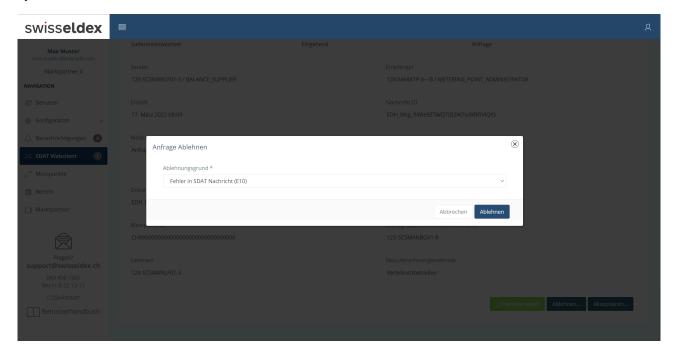
Pour les demandes entrantes, vous voyez deux boutons de refus et d'acceptation dans la liste des messages.

Si la demande de changement est acceptée, les données nécessaires doivent être saisies :



Dans l'exemple ci-dessus d'une demande de changement de fournisseur, il faut saisir les responsables des services système attribués et l'ancien fournisseur et responsable de groupe-bilan. Dans ce cas, tous les champs sont facultatifs si aucun responsable des services système ou fournisseur précédent n'est attribué.

Si vous acceptez le changement de fournisseur, le Datahub génère le message de confirmation correspondant au fournisseur demandeur, des messages d'information aux responsables des services système saisis et une information de fin de livraison à l'ancien fournisseur saisi.



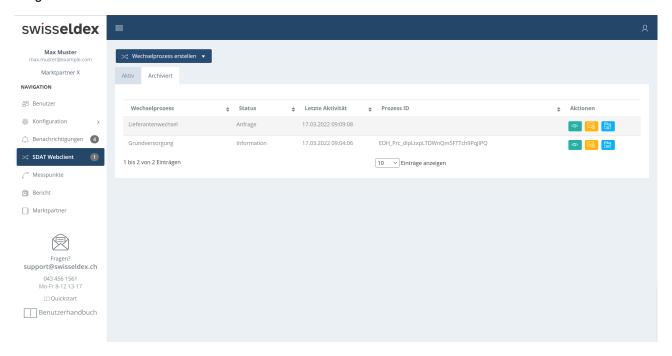
Si la demande de changement est refusée, il est possible de sélectionner le motif de refus. Le Datahub génère alors un message de refus correspondant au fournisseur demandeur.

Tous les messages générés sont listés en plus de la demande dans la liste des messages, et le statut du processus de changement est défini sur Accepté ou Refusé dans la liste des processus de changement.

Vous trouverez des explications plus détaillées sur les champs nécessaires et les messages générés, également pour d'autres types de processus de changement, dans la norme SDAT.

#### 3.6.5. Archivage des processus d'effets de commerce

Les processus de changement peuvent être archivés dans le client web SDAT. Pour cela, il faut cliquer sur le bouton . Les processus de changement archivés peuvent ensuite être consultés dans l'onglet 'Archivés'. Un processus de changement archivé peut également être restauré, après quoi il redevient visible dans l'onglet 'Actif'.



## 3.7. Registre des points de mesure

Le Datahub tient un registre central des points de mesure pour faciliter les demandes de SDAT et servir de référence entre tous les partenaires de marché concernés.

Seuls les gestionnaires de réseau de distribution qui ont conclu un contrat avec Swisseldex, appelés "partenaires Datahub", peuvent stocker leurs points de mesure dans le registre des points de mesure.

Les demandes de processus de changement adressées à un partenaire Datahub peuvent être exécutées par le Datahub en tant que processus dits de shortcut, si le GRD a activé les shortcuts. Les demandes entrantes sont alors effectuées sur la base des données enregistrées dans le registre des points de mesure et les messages SDAT correspondants sont créés. Cela permet un traitement immédiat et automatisé des messages SDAT.

Les GRD dont les processus de shortcut sont activés sont informés du processus de shortcut par des messages de type SDAT afin de synchroniser son état de données interne (voir les extensions SDAT sur Interfaces à la page 75). Pour tous les autres partenaires de marché impliqués dans le processus, cela n'est pas visible, c'est-à-dire que la communication pour les processus de shortcut suit exactement la même norme SDAT que si le processus était exécuté par le gestionnaire de réseau de distribution.

En outre, le registre des points de mesure sert de référence. Tous les partenaires de marché impliqués dans un point de mesure dans le registre des points de mesure peuvent voir l'état du point de mesure dans le registre et suivre les modifications en détail. Les données pouvant être consultées pour un point de mesure sont définies par SDAT pour chaque rôle de partenaire de marché.

Les données suivantes peuvent être enregistrées pour un point de mesure , mais tous les champs mentionnés ne doivent pas nécessairement être remplis :

- ID du point de mesure
- Données de base du point de mesure (caractéristiques et adresse)

- Gestionnaire de réseau de distribution
- Partenaire de marché attribué (fournisseur, responsable de groupe-bilan et responsable des services système)
- Consommateur final
- Si le point de mesure est autorisé à changer
- · Méthode de facturation du réseau

Cela permet d'exécuter les processus de changement de fournisseur SDAT suivants sous forme de raccourcis :

- Changement de fournisseur et fin de fourniture
- Approvisionnement de base et de remplacement
- Emménagement/changement de consommateur final et déménagement
- · Arrivée et départ du responsable des services système
- Modification des données de base UP et point de mesure
- Demande d'informations sur le point de mesure

Les modifications dans le registre des points de mesure sont normalement déclenchées par des messages SDAT. En outre, un partenaire Datahub peut apporter des corrections à ses points de mesure ( voir l'interface d'importation/exportation dans Interfaces à la page 75). Celles-ci sont indiquées dans la vue détaillée du point de mesure, afin que la ligne temporelle complète d'un point de mesure puisse être retracée comme référence.

#### 3.7.1. Liste de tous les points de mesure

Dans l'option de menu "Points de mesure"/"Tous les points de mesure", tous les points de mesure avec lesquels il existe une relation passée, présente ou future sont affichés. Les données visibles dépendent du rôle de votre partenaire de marché, tout comme les actions disponibles au-dessus de la liste.

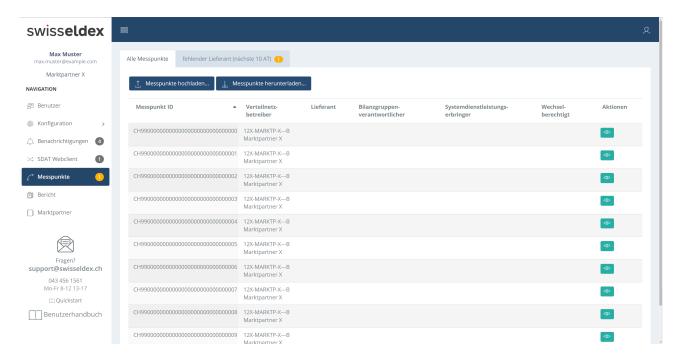
La liste des points de mesure est à la disposition des gestionnaires de réseau de distribution, des fournisseurs et des responsables des services système.



**Avertissement :** Seuls les points de mesure des gestionnaires de réseau de distribution qui publient leurs points de mesure dans le Datahub sont mentionnés dans le registre des points de mesure. Pour savoir quels gestionnaires de réseau de distribution utilisent cette fonctionnalité, il faut consulter le répertoire de tous les partenaires de marché (voir Liste de tous les partenaires de marché à la page 56).

Veuillez consulter Fonctions de liste à la page 13 pour une description des fonctions générales de la liste. La première colonne "ID point de mesure" peut être filtrée et triée.

Manuel d'utilisation Datahub (Version: 05.12.2023)



Pour chaque partenaire de marché, l'EIC est indiqué, ainsi que le nom si le partenaire est enregistré auprès du Datahub.



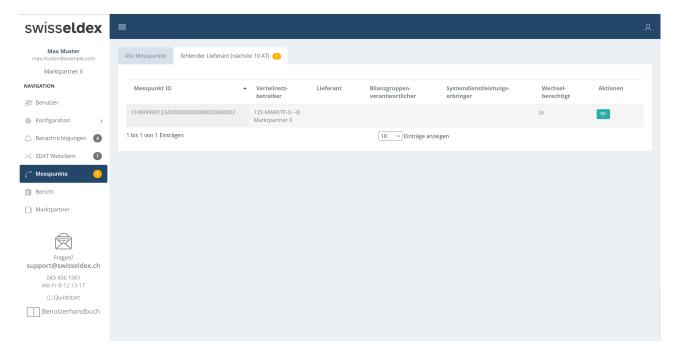
**Avertissement :** Si aucun nom n'est indiqué sous l'EIC d'un partenaire de marché attribué, le partenaire de marché attribué n'est pas enregistré auprès du Datahub. Si des processus de changement sont exécutés pour ce point de mesure, les messages destinés au partenaire de marché enregistré ne peuvent pas être délivrés. Au lieu de cela, ils sont envoyés comme notifications au gestionnaire de réseau de distribution afin qu'il puisse les délivrer manuellement. Nous recommandons donc de faire enregistrer tous les partenaires de marché attribués auprès du Datahub.

Les points de mesure sont enregistrés dans le Datahub par gestionnaire de réseau de distribution. Dans certains cas, par exemple lors du transfert d'un point de mesure d'un gestionnaire de réseau de distribution à un autre, un point de mesure avec le même ID de point de mesure peut être affiché deux fois pour un partenaire de marché attribué : Les données avant le transfert sont affichées chez l'ancien gestionnaire de réseau de distribution, les données après le transfert chez le nouveau gestionnaire de réseau de distribution. Cela est visible dans la vue détaillée.

# 3.7.2. Points de mesure sans fournisseur dans les 10 prochains jours ouvrables (AT)

Dans le point de menu "Points de mesure"/"Fournisseur manquant (10 prochains jours ouvrables)", le gestionnaire de réseau de distribution voit tous les points de mesure qui n'ont pas de fournisseur enregistré dans les 10 prochains jours ouvrables. Cela permet au gestionnaire de réseau de distribution d'attribuer un fournisseur à ces points de mesure au moyen de l'approvisionnement de base ou de l'approvisionnement en électricité. Les fonctions de cet affichage correspondent à l'affichage "Tous les points de mesure" (voir Liste de tous les points de mesure à la page 35).

Le nombre de points de mesure avec fournisseur manquant dans les 10 prochains jours ouvrables est également affiché sous forme de chiffre sur fond jaune à côté de l'entrée de menu "Points de mesure".



Le Datahub vérifie une fois par jour s'il y a des points de mesure qui ne seront pas attribués à un fournisseur dans les 10 prochains jours ouvrables et envoie automatiquement un mail à l'adresse de contact du partenaire de marché. Ce mail contient d'une part l'ID du point de mesure et d'autre part la date à laquelle aucun fournisseur n'est plus enregistré.

Antworten

Allen antworten

Weiterleiten

Löschen



## swiss**eldex**

# **Erinnerung**

Es wurden Messpunkte gefunden, denen aktuell oder in den nächsten Tagen kein Lieferant zugeordnet ist:

CH991830000000000000000526000000 (2021-01-18)

Mit freundlichen Grüssen Ihr Swisseldex Datahub Support

#### Hilfe bekommen



Die <u>Dokumentation</u> ist Ihr Referenzhandbuch für alle Funktionen des Datahub.



Den Support erreichen sie via <u>support@swisseldex.ch</u> oder per Telefon <u>+41 43 456 15 61</u> während unseren Bürozeiten. Montag bis Freitag 8.00 – 12.00 Uhr, 13.00 – 17.00 Uhr.

Swisseldex AG, c/o Ambralaw Services AG, Bundesgasse 26, 3011 Bern info@swisseldex.ch, Kontakt: +41 43 456 15 61

© 2021 Swisseldex



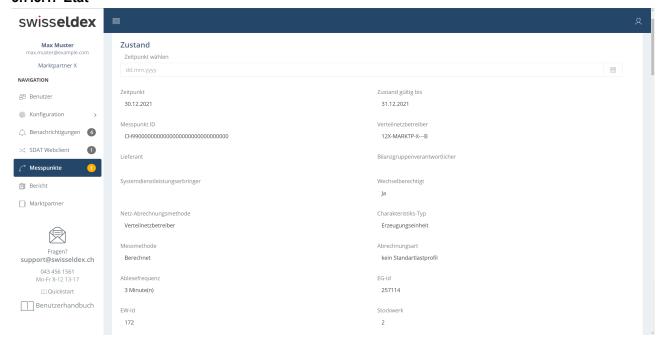
**Avertissement**: Cette fonctionnalité ne concerne que les points de mesure qui peuvent encore être approvisionnés par l'approvisionnement de base ou de substitution. Les points de mesure qui ont connu par le passé des interruptions dans l'attribution à un fournisseur ne sont pas indiqués ici.

## 3.7.3. Vue détaillée

Pour afficher les détails d'un point de mesure, cliquez sur l'icône en forme d'œil sous "Actions" :

L'état du point de mesure est affiché dans la partie supérieure de la vue détaillée et toutes les modifications ("transactions") dans la partie inférieure sous forme de tableau. En outre, d'autres actions sont disponibles en fonction du rôle de partenaire de marché.

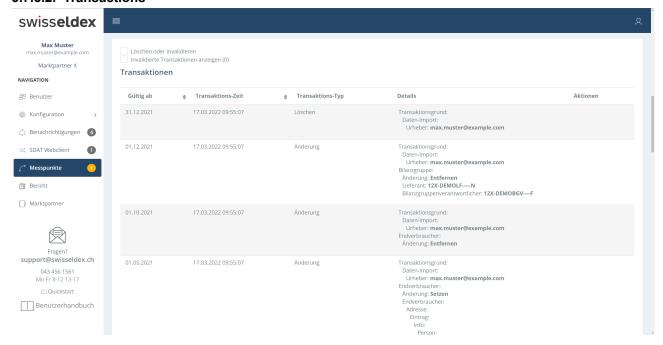
#### 3.7.3.1. État



Dans la vue d'état, l'état complet du point de mesure est affiché au moment sélectionné. L'heure peut être définie via "Choisir l'heure". L'état est affiché après l'exécution de toutes les modifications enregistrées jusqu'à la fin du jour sélectionné ; cela correspond à l'état tel qu'il serait pertinent pour un nouveau processus de changement SDAT. Les champs qui ne sont pas remplis au moment sélectionné sont affichés vides. La durée de validité de cet état est également indiquée. Des détails supplémentaires peuvent être consultés en choisissant une date ultérieure ou en consultant la liste des transactions.

D'autres actions sont disponibles selon le rôle du partenaire de marché. Pour les gestionnaires de réseau de distribution et les fournisseurs, il existe un bouton permettant de télécharger l'état du point de mesure affiché. Le format du fichier téléchargé est le même que pour le téléchargement de l'état de tous les points de mesure.

#### 3.7.3.2. Transactions



Pour les gestionnaires de réseau de distribution, il y a deux boutons au-dessus des transactions :

- Effacer ou invalider: Cela permet d'effacer le point de mesure complet ou d'invalider des transactions (marquées comme n'étant plus valables).
- Afficher les transactions invalidées : les transactions invalidées sont ainsi à nouveau affichées dans la liste. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de transactions invalidées sur ce point de mesure.

Le registre des points de mesure dans le Datahub suit le principe dit de "Event Sourcing". Pour chaque point de mesure, les modifications sont enregistrées sous forme de ligne du temps ("transactions"). L'état du point de mesure à un moment guelconque est calculé en exécutant toutes les modifications jusqu'à ce moment.

Ce principe permet une traçabilité absolue de toutes les modifications apportées au point de mesure, puisque seules les nouvelles transactions sont ajoutées et que les transactions existantes ne sont jamais supprimées. Ainsi, le Datahub peut être considéré comme une référence entre tous les partenaires de marché attribués.

Chaque transaction se compose des champs suivants :

Champ	Description
Valable à partir du	Date à partir de laquelle la modification est valable.
Heure de la transaction	Heure à laquelle la transaction a été enregistrée dans le Datahub.
Type de transaction	Création, modification ou suppression
Détails	<ul> <li>Motif de la transaction (SDAT ou importation)</li> <li>nouvelles données :</li> </ul>
	<ul> <li>Partenaires de marché attribués (fournisseur, responsable de groupe-bilan et liste des responsables de services système)</li> <li>Consommateur final (emménagement, changement, retrait)</li> <li>Autorisation de changement</li> <li>Méthode de décompte du réseau</li> <li>Modification des données de base point de mesure et consommateur final</li> </ul>

Si plusieurs modifications tombent le même jour, la ligne du temps est triée selon l'heure de la transaction et traitée en conséquence. Les transactions enregistrées plus tard agissent donc après les transcriptions précédentes.

Par défaut, la présentation des transactions dans la vue détaillée est affichée dans l'ordre inverse de l'entrée en vigueur de la modification, c'est-à-dire la plus récente en premier. Il est toutefois possible de modifier cela en effectuant un tri (voir Fonctions de liste à la page 13 pour une description des fonctions générales de la liste).

En tant que fournisseur et responsable de services système, seules les transactions effectuées pendant l'affectation du partenaire de marché au point de mesure sont visibles. Les transactions effectuées en dehors de l'affectation ne sont pas affichées. Même lors de la première transaction, c'est-à-dire la transaction qui établit l'attribution, seules les nouvelles données sont affichées. L'état complet du point de mesure peut être obtenu par l'affichage de l'état avec la sélection de la date correspondante. Lors de la dernière transaction, c'est-à-dire la transaction qui met fin à l'affectation, une transaction vide est affichée, car le nouvel état ne doit pas être affiché, par exemple lors d'un changement de fournisseur.

Pour les gestionnaires de réseau de distribution et les fournisseurs, il existe un bouton permettant de télécharger les transactions du point de mesure affiché. Le format du fichier téléchargé est le même que pour le téléchargement des transactions de tous les points de mesure (voir Manuel d'utilisation de l'interface d'importation/exportation).

## 3.7.4. Processus de changement

Si vous souhaitez exécuter un processus de changement pour un point de mesure auquel vous n'êtes pas encore affecté, démarrez le processus de changement dans la liste de tous les points de mesure ou dans l'option de menu "SDAT Webclient". Les deux possibilités de démarrage sont équivalentes et aboutissent au même comportement.

Le comportement lors de nouveaux processus de changement dépend du fait que le gestionnaire du réseau de distribution du point de mesure pour lequel vous créez un nouveau processus de changement utilise ou non des shortcuts sur le registre des points de mesure du Datahub :

- Si le gestionnaire de réseau de distribution destinataire utilise des shortcuts sur le registre des points de mesure du datahub, le processus de changement est exécuté directement sur le registre des points de mesure et vous pouvez afficher le point de mesure dans la vue détaillée. Le processus de changement est ainsi terminé.
- Si le gestionnaire de réseau de distribution destinataire n'utilise pas les shortcuts sur le registre des points de mesure du datahub, un message SDAT est créé et établi comme processus de changement dans le SDAT Webclient, comme décrit dans Création de nouveaux processus d'effets de commerce à la page 29. Les réponses du gestionnaire de réseau de distribution sont alors automatiquement attribuées à ce processus de changement. Vous trouverez de plus amples informations sur le SDAT Webclient dans Client web SDAT à la page 29.

Si vous voulez exécuter un processus de changement pour un point de mesure dont le gestionnaire de réseau de distribution utilise le registre des points de mesure et auquel vous êtes déjà attribué, ce point de mesure est affiché dans le registre des points de mesure et vous pouvez démarrer le processus de changement dans la vue détaillée du point de mesure (exemple : fin de livraison pour un point de mesure approvisionné). L'avantage est que vous devez saisir moins de données que si vous démarrez le processus de changement dans l'option de menu "SDAT Webclient", par ex. l'ID du point de mesure et l'EIC du gestionnaire de réseau de distribution sont déjà connus.

Le tableau suivant donne un aperçu des processus de changement disponibles et de l'endroit où vous pouvez les lancer :

Vous êtes :	Vous voulez	Processus de changement SDAT	Démarrez le processus dans le
Gestionnaire de réseau de distribution	saisir un approvisionnement de base	Approvisionnement de base	Vue détaillée (si vous utilisez le registre des points de mesure). Sinon, dans le point de menu SDAT Webclient.
	saisir un approvisionnement de substitution	Approvisionnement de remplacement	Vue détaillée (si vous utilisez le registre des points de mesure). Sinon, dans le point de menu "SDAT Webclient".
Fournisseur	fournir un nouveau point de mesure	Changement de fournisseur	Liste de tous les points de mesure ou point de menu "SDAT Webclient".
	modifier la livraison	Changement de fournisseur	Vue détaillée (si le point de mesure est affiché dans le registre des points de mesure). Sinon dans le point de menu "SDAT Webclient".
	mettre fin à la livraison	Fin de la livraison	Vue détaillée (si le point de mesure est affiché dans le registre des points de mesure). Sinon dans le point de menu "SDAT Webclient".
Responsable des services système	enregistrer un nouveau point de mesure	Inscription SDV	Liste de tous les points de mesure ou point de menu "SDAT Webclient".
	désinscrire un point de mesure	Déconnexion SDV	Vue détaillée (si le point de mesure est affiché dans le registre des points de mesure). Sinon, dans l'option de menu "SDAT Webclient".
Responsable de groupe- bilan ou gestionnaire de réseau de transport	envoyer une demande	Demande d'agrégats de données de mesure	Point de menu "SDAT Webclient".

Si le processus de changement peut être exécuté directement dans le registre des points de mesure , l'ID de processus du processus de changement créé est édité. Le point de mesure correspondant est ensuite visible dans la liste de tous les points de mesure (si vous êtes nouvellement affecté au point de mesure). Le gestionnaire du réseau de distribution est informé du processus de raccourci par des messages similaires à ceux de SDAT, afin de synchroniser son état de données interne (voir Manuel d'utilisation des extensions SDAT).

Si le processus de changement ne peut pas être exécuté dans le registre des points de mesure, un message SDAT est créé et envoyé. Le processus de changement est listé dans l'option de menu "SDAT Webclient". Vous trouverez de plus amples informations sur le site Client web SDAT à la page 29.

### 3.7.4.1. Changer de fournisseur sur le web

La fourniture d'un nouveau point de mesure par un fournisseur est décrite ci-dessous comme un exemple de processus de changement.

Le changement de fournisseur peut être lancé dans la liste de tous les points de mesure ou dans le SDAT Webclient .

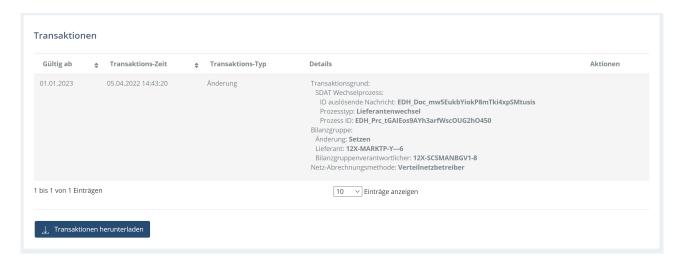
Dans le masque de saisie, tous les champs requis par SDAT pour le changement de fournisseur doivent être saisis. La date peut être saisie dans le champ de texte ou sélectionnée dans le calendrier. Selon SDAT, elle doit se situer au moins 10 jours ouvrables dans le futur.



Dans cet exemple, le gestionnaire de réseau de distribution récepteur utilise des shortcuts sur le registre des points de mesure et le processus de changement est exécuté directement dans le registre des points de mesure . Si l'exécution est réussie , l'ID du processus s'affiche :



Après la fermeture de la boîte de dialogue, on passe à la vue détaillée du point de mesure (voir Vue détaillée à la page 38). Le processus de changement y est inscrit en tant que transaction :



#### 3.7.4.2. Abandon du procès

Si le gestionnaire de réseau de distribution utilise le registre des points de mesure sur le Datahub et a activé les shortcuts, les interruptions de processus et les annulations d'un Business Document sont également exécutées automatiquement. Pour ce faire, le Datahub s'appuie sur le document "Echange de données standardisé pour le marché suisse de l'électricité, annexe 2" de juillet 2010.

Les fonctions et extensions suivantes sont disponibles sur le Datahub :

- Si un processus est interrompu et qu'il sera suivi d'autres processus de changement dans le futur, les parties invoquées des processus de changement suivants sont informées de l'état actuel (après l'interruption du processus). Si un message peut être envoyé, il le sera via une confirmation ou une information de changement actualisée. La confirmation envoyée précédemment n'est pas annulée, mais c'est le dernier message envoyé qui est valable. Si aucun message ne peut être envoyé (par exemple parce qu'il n'y a plus de destinataire après l'interruption du processus), le message envoyé précédemment est annulé.
- Certains processus de changement ne peuvent pas être interrompus si un extrait ou une modification des données de base VE sans recouvrement sont encore inscrits ultérieurement, car ces deux processus de changement ne sont pas spécifiques. Au lieu de cela, il faut d'abord annuler l'extrait (ou la modification des données de base EV).
- Un SDV peut également interrompre ses processus de changement (inscription et désinscription SDV).
   Selon le SDAT, cela n'est pas possible. Vous trouverez plus de détails et un exemple concret dans le document Manuel d'utilisation des extensions SDAT.
- Un service de base/de remplacement ne peut être interrompu que par une annulation. Le Datahub vérifie alors si le ProcessID appartient à un approvisionnement de base/de remplacement du GRD correspondant.

**Remarque**: Si le gestionnaire de réseau de distribution a activé des shortcuts et que le Datahub ne trouve pas le processus à interrompre dans le registre des points de mesure, l'interruption du processus est routée.

## 3.7.5. Gestion des points de mesure

Les gestionnaires de réseau de distribution peuvent gérer leurs points de mesure via deux interfaces différentes :

Interface d'importation/exportation : pour la migration initiale du registre des points de mesure et les éventuelles corrections d'erreurs, il faut également modifier des données qui peuvent être placées par des processus de changement SDAT. Pour ces cas de gestion, il existe une interface d'importation/ exportation qui permet d'insérer n'importe quelle transaction dans la ligne du temps des points de mesure. Pour éviter de supprimer des transactions déjà effectuées, seules de nouvelles transactions peuvent être ajoutées via cette interface. Les transactions déjà existantes restent en place afin que la ligne temporelle complète d'un point de mesure puisse être reproduite comme référence par tous les partenaires de marché attribués. Voir Manuel d'utilisation de l'interface d'importation/exportation.

 Extensions SDAT: pour la gestion des points de mesure dans le Datahub Swisseldex, d'autres messages ont été définis de manière analogue au standard SDAT. Ceux-ci permettent d'enregistrer et de désenregistrer des points de mesure. Voir Manuel d'utilisation des extensions SDAT.



**Avertissement :** Nous recommandons, dans la mesure du possible, de gérer les points de mesure avec l'extension du standard SDAT. Cette interface permet uniquement les opérations de gestion nécessaires pour le datahub au-delà de la norme SDAT, utilise les mêmes protocoles que les messages SDAT et protège mieux contre les modifications involontaires. Cela garantit également que tous les processus possibles avec SDAT continuent à être gérés selon SDAT.

Les messages des extensions SDAT sont reçus et répondus comme des messages SDAT normaux via le serveur FTPES. Le format des messages est décrit à l'adresse Manuel d'utilisation des extensions SDAT .

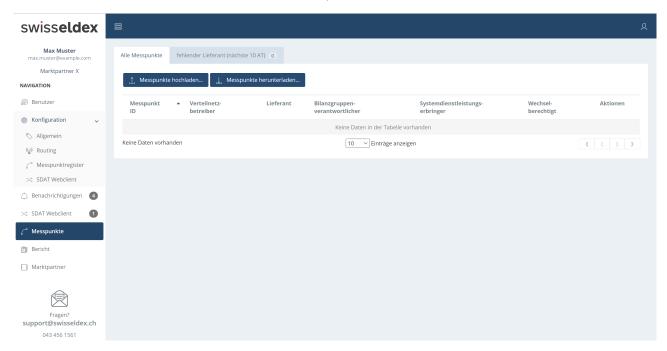
Les fichiers de l'interface d'importation/exportation peuvent être téléchargés soit dans le WebGUI, soit via le serveur FTPES. Le format pour les deux cas est décrit dans Manuel d'utilisation de l'interface d'importation/exportation.

Les gestionnaires de réseau de distribution et les fournisseurs peuvent télécharger leurs points de mesure au format de l'interface d'importation/exportation, aussi bien toutes les transactions que l'état à un moment donné d'un point de mesure ou du registre des points de mesure.

L'exportation s'effectue soit dans le WebGUI soit peut être déclenchée par des messages FTPES.

### 3.7.5.1. Importation de points de mesure

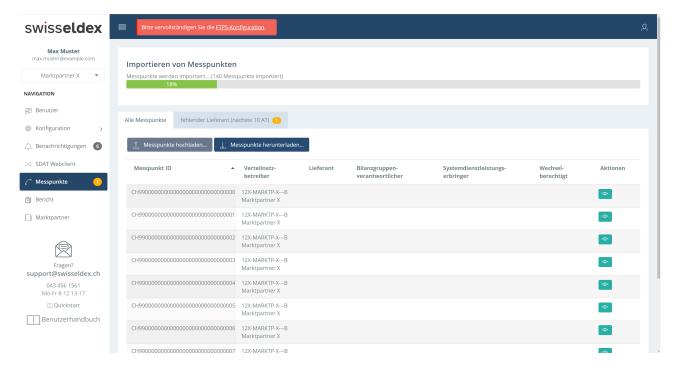
Les gestionnaires de réseau de distribution lancent le téléchargement de nouveaux points de mesure ou de corrections dans le WebGUI dans la liste de tous les points de mesure :



Sélectionnez le fichier de points de mesure dans la boîte de dialogue de sélection de fichiers de votre navigateur. Le nom du fichier doit commencer par MPImport ; les extensions .xml et .xml.gz sont autorisées. Après MPImport , il est possible d'insérer n'importe quel caractère selon les indications de SDAT, c'est-à-dire des lettres majuscules, des chiffres et "\_" ainsi que "-", jusqu'à une longueur totale de 256 caractères.

Exemples de noms de fichiers valides :

- MPImport.xml
- MPImport\_20200804\_043955\_12XTEST0000-VNBQ.xml.gz



Pendant le téléchargement, une barre de progression s'affiche au-dessus de la liste de tous les points de mesure. Comme le téléchargement s'applique à l'ensemble du partenaire de marché, cette barre de progression est visible pour tous les utilisateurs du partenaire de marché, donc également pour les utilisateurs qui n'ont pas lancé le téléchargement. Aucun autre fichier ne peut être téléchargé pendant un téléchargement.

Le téléchargement passe par les étapes suivantes :

- 1. Téléchargement : Le fichier est téléchargé sur le serveur. Cela peut prendre un certain temps, selon la taille du fichier et la vitesse de la connexion Internet.
- 2. Validation : le fichier contenant les points de mesure est validé. Comme le nombre total de points de mesure pour le Datahub n'est pas encore connu à ce stade, le nombre de points de mesure validés est affiché.
- **3.** Importation : si la validation est réussie, les points de mesure sont importés. Pendant l'importation, une barre de progression en % s'affiche.
- **4.** Confirmation du résultat : Le résultat de la validation ou de l'importation est affiché jusqu'à ce que vous le confirmiez.

En cas d'erreurs, l'ensemble de l'importation est refusé. Cela permet de corriger les erreurs dans le fichier et de le télécharger à nouveau. Si un point de mesure a été modifié entre le moment de la validation et l'importation proprement dite, le point de mesure correspondant est ignoré et indiqué dans la confirmation.

Dans le WebGUI, les fichiers sont acceptés jusqu'à une taille de 1 Mo. Pour les fichiers plus volumineux, utilisez le FTPES Upload. La vitesse de traitement de l'importation va jusqu'à environ 82'000 points de mesure / heure.

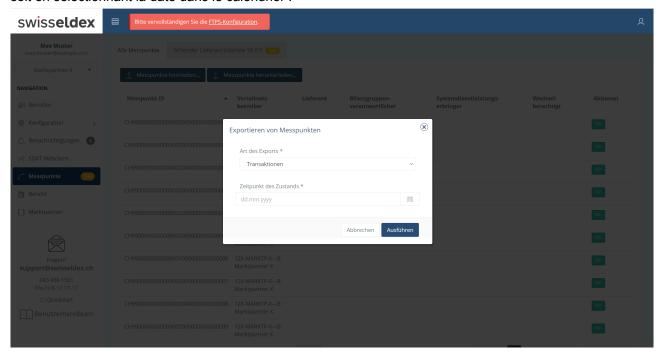
A faire: Lorsque vous avez entièrement téléchargé le registre des points de mesure, activez dans la configuration l'option "Affichage du registre des points de mesure dans le répertoire de tous les partenaires de marché" (voir Registre des points de mesure à la page 23). Cela permet aux partenaires de marché attribués de voir que vous gérez vos points de mesure dans le registre des points de mesure.

#### 3.7.5.2. Exportation de points de mesure

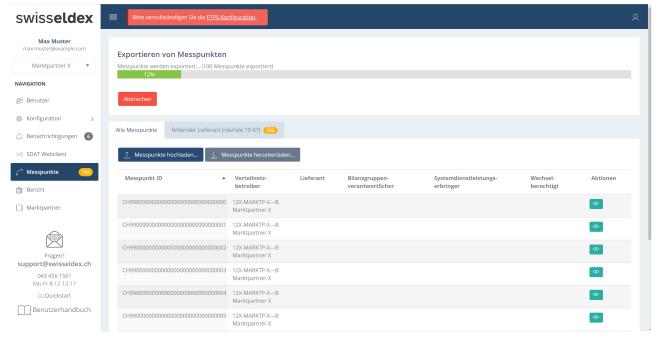
Le téléchargement des points de mesure est également lancé dans la liste de tous les points de mesure. Ceci est possible pour les gestionnaires de réseau de distribution et les fournisseurs.

Il est possible de choisir entre "transactions" et "état au moment". Les deux formats sont décrits dans Manuel d'utilisation de l'interface d'importation/exportation .

Lors de l'exportation de l'état, le moment doit être sélectionné, soit en le saisissant dans le champ de texte, soit en sélectionnant la date dans le calendrier :



La progression est également affichée pendant l'exportation :



Cette barre de progression est également visible pour tous les utilisateurs du partenaire de marché, donc également pour les utilisateurs qui n'ont pas lancé le téléchargement.

Le fichier est téléchargé via le téléchargement de votre navigateur. Veuillez donc utiliser le répertoire de téléchargement de votre navigateur pour ouvrir le fichier une fois terminé.

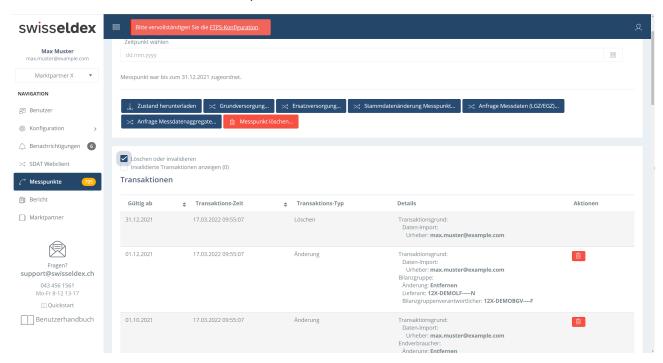
La vitesse de traitement de l'exportation peut atteindre environ 82'000 points de mesure / heure. Une exportation lancée peut être interrompue.

#### 3.7.5.3. Invalidation de transactions

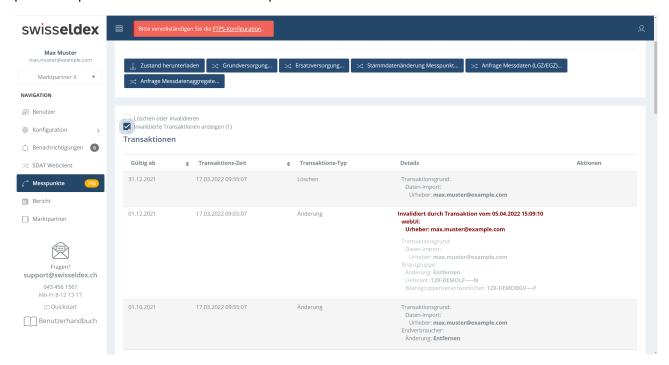
Un gestionnaire de réseau de distribution peut invalider (déclarer non valables) les transactions d'un point de mesure. La transaction invalidée n'a plus d'influence sur le calcul de l'état et n'est plus affichée dans la vue détaillée et n'est plus exportée dans l'exportation.

A l'exception d'un registre et d'un dérégistre, toutes les transactions valables peuvent être invalidées. Une fois la transaction invalidée, l'invalidation ne peut plus être annulée et la transaction doit être envoyée à nouveau dans le registre des points de mesure (soit par SDAT, soit par l'interface d'importation/exportation).

Pour invalider une transaction, il faut naviguer dans la vue détaillée du point de mesure correspondant (voir Vue détaillée à la page 38). On peut y activer l'option "Supprimer ou invalider", qui affiche pour chaque transaction une action supplémentaire "Invalider" . Pour effectuer l'invalidation, le mot de passe doit être saisi à nouveau et un clic sur "Invalider" permet d'effectuer l'action.



Les transactions invalidées peuvent être affichées par le gestionnaire de réseau de distribution. Pour ce faire, l'option "Afficher les transactions invalidées" doit être sélectionnée dans la vue détaillée du point de mesure correspondant. Cette option indique entre parenthèses le nombre de transactions invalidées pour ce point de mesure (0 signifie qu'aucune transaction n'a encore été invalidée). Si l'on clique sur cette option, le Datahub affiche les transactions invalidées dans la liste des transactions, y compris l'information sur la personne qui a invalidé la transaction et à quel moment.





**Avertissement :** Si des transactions sont invalidées, le Datahub n'envoie pas de notifications automatiques. Le gestionnaire de réseau de distribution doit s'assurer que toutes les parties impliquées sont informées.



**Avertissement :** Les transactions invalidées ne peuvent être réaffichées que par le gestionnaire de réseau de distribution. Pour tous les autres partenaires de marché, les transactions invalidées ne sont plus visibles.

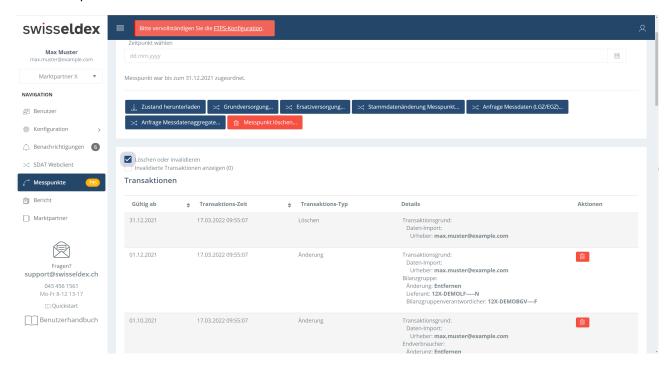


**Avertissement :** Les transactions invalidées ne sont pas exportées.

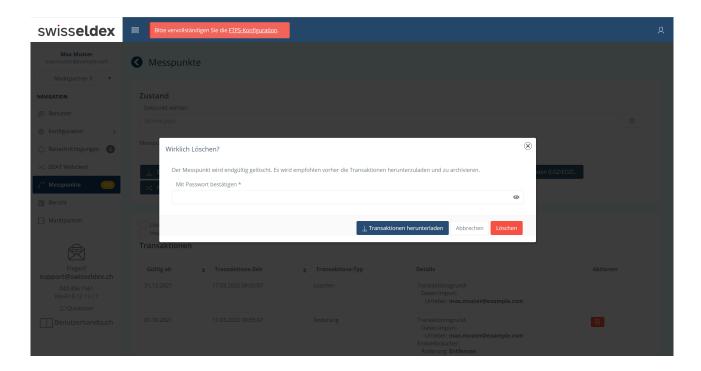
#### 3.7.5.4. Suppression d'un point de mesure

Un gestionnaire de réseau de distribution peut supprimer un point de mesure individuel du registre des points de mesure.

Pour cela, il faut naviguer dans la vue détaillée du point de mesure correspondant (voir Vue détaillée à la page 38). On peut y activer l'option "Effacer ou invalider", qui fait apparaître un bouton supplémentaire "Effacer le point de mesure".



Le masque qui s'affiche permet d'exporter (télécharger) toutes les transactions du point de mesure et de supprimer le point de mesure après avoir saisi à nouveau le mot de passe.





**Avertissement :** Il est fortement recommandé de télécharger et d'archiver les transactions du point de mesure à supprimer. La suppression du point de mesure est définitive et ne peut pas être annulée.

#### 3.7.5.5. Effacer le registre complet des points de mesure

Si cela s'avère nécessaire, l'exploitant peut supprimer le répertoire complet des points de mesure d'un gestionnaire de réseau de distribution. Pour toute question, veuillez vous adresser à support@swisseldex.ch.

# 3.8. Rapports pour les partenaires de marché

Sous "Rapport", chaque partenaire de marché peut créer différents rapports au format Excel pour une période qu'il choisit librement. Les rapports suivants sont disponibles et sont expliqués plus en détail dans les sections suivantes

- · Registre des points de mesure
- Journal de transfert

## 3.8.1. Rapport statistique

Sous "Rapport->Rapport statistique", chaque partenaire de marché peut établir un rapport au format Excel pour une période librement choisie, dans lequel les informations suivantes sont indiquées. Les différentes feuilles Excel sont décrites plus en détail dans les chapitres suivants :

- Routage depuis le Datahub
- · Routage vers le hub de données
- Données de mesure (uniquement pour le rôle GRD)
- Liste des points de mesure (uniquement pour les partenaires Datahub ayant le rôle de GRD)

## 3.8.1.1. Routage à partir du concentrateur de données

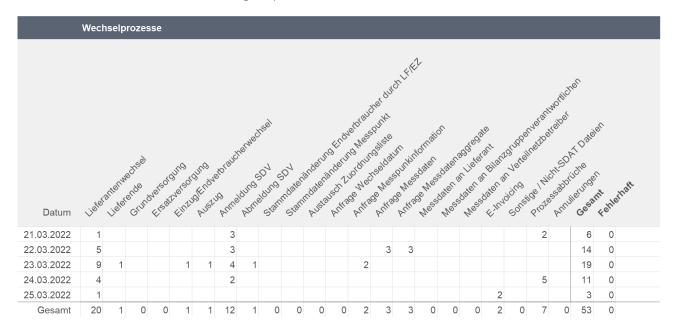
Cette feuille montre quels et combien de documents ont été transférés du Datahub vers le partenaire de marché. Tous les documents qui ont été transmis par FTPES au propre serveur du partenaire, qui ont été enregistrés dans la boîte aux lettres FTP ou qui ont été reçus dans le client web SDAT sont comptés. Les

documents sont comptés en fonction du temps de transaction (et non de la date de validité du processus), c'est-à-dire qu'un processus de changement envoyé aujourd'hui pour le début de l'année prochaine apparaît à la date d'aujourd'hui.

# swisseldex Routing vom Datahub

Zeitraum 21.03.2022 bis 25.03.2022

Marktpartner Verteilnetzbetreiber Marktpartner X (12X-MARKTP-X---B)
Erstellt 01.04.2022, 10:10:00 von max.muster@example.com



© Swisseldex Datahub 2022

Les messages sont comptés par jour (ligne) et par SDAT Business Reason et, le cas échéant, Document Type (colonne) :

- Changement de fournisseur, fin de livraison, approvisionnement de base/de remplacement, emménagement/changement de consommateur final, déménagement, annonce d'arrivée/de départ SDV : Les demandes (Requests), les réponses (Confirmation ou Rejection), les notifications (Notifications) et Shortcut Notification sont comptées individuellement.
- Modification des données de base du consommateur final par LF/EZ, modification des données de base du point de mesure.
- Echange de liste d'attribution, demande de date de changement, demande d'information sur le point de mesure, demande de données de mesure, demande d'agrégats de données de mesure : les demandes (Queries) et les réponses sont comptées individuellement (voir chapitre 3.5.3 à 3.5.7 du document de mise en œuvre SDAT).
- Données de mesure au fournisseur, au responsable de groupe-bilan, au gestionnaire de réseau de distribution: Tous les documents de type C01, E31 et E66 indépendamment du Business Reason sont comptés.
- Facturation électronique : Tous les messages de type invoice, correction, acceptance et rejection sont comptabilisés.
- Autres/non-SDAT: les fichiers non-SDAT et les messages non classables dans l'une des catégories cidessus avec un en-tête SDAT validable sont comptabilisés. Les messages "Acknowledge of Acceptance" et "Model Error Report" en font partie.
- Annulations de processus: Les demandes (Requests), les réponses (Response) ainsi que les notifications de raccourci avec annulation de raison d'affaires (Business Reason Cancellation) sont comptées individuellement.

- Annulations: Tous les messages de type 392, 414, C02, E44 avec Business Reason Cancellation sont comptés.
- Total: La somme de toutes les catégories ci-dessus.
- Dont erronés : Fichiers SDAT avec des erreurs de validation (aussi bien les en-têtes que les documents d'instance, même si le message n'est pas rejeté parce que le contrôle syntaxique n'est pas activé par le destinataire) et fichiers non-SDAT pour lesquels le contrôle antivirus se déclenche.

Les documents SDAT multi-doc (messages SDAT contenant plusieurs documents d'instance) sont scindés et chaque document est compté séparément. Les éléments suivants, qui suivent la balise ...HeaderInformation au même niveau dans le XML, comptent comme des Instance Documents. Si la validation des documents d'instance échoue et que ceux-ci ne peuvent donc pas être comptés, un seul document est compté pour ce message.

Si la validation de l'en-tête échoue, un document erroné est comptabilisé. Celui-ci apparaît dans la colonne "Autres...". (car il n'est pas possible de déterminer de quel Business Reason il s'agit) et la colonne "Erroné".

### 3.8.1.2. Routage vers le concentrateur de données

Cette feuille montre quels et combien de documents ont été transférés par le partenaire de marché vers le Datahub. Tous les documents que le partenaire a téléchargés via FTPES ou créés dans le client web SDAT sont comptés. Les documents sont comptés en fonction du temps de transaction (et non de la date de validité du processus), c'est-à-dire qu'un processus de changement envoyé aujourd'hui pour le début de l'année prochaine apparaît à la date d'aujourd'hui.

Les colonnes suivent la même logique que Routage à partir du concentrateur de données à la page 50.

#### 3.8.1.3. Données de mesure

Cette feuille n'est visible que pour les partenaires de marché ayant le rôle de GRD et montre à qui et combien de données de mesure ont été transmises pendant la période de consultation.

# swisseldex Messdaten

Zeitraum 21.03.2022 bis 25.03.2022

Marktpartner Verteilnetzbetreiber Marktpartner X (12X-MARKTP-X---B)

Erstellt 01.04.2022, 10:10:00 von max.muster@example.com

Empfänger		Anzahl Nachrichten im Abfragezeitraum	
SCS_Man_LF	12X-SCSMANLF01-3		3
	Gesamt		3

© Swisseldex Datahub 2022

### 3.8.1.4. Liste des points de mesure

Cette feuille n'est disponible que pour les gestionnaires de réseau de distribution et n'affiche les données que si le registre des points de mesure est utilisé sur le Datahub (raccourcis activés).

La colonne 'Nombre' indique les points de mesure actuellement actifs. Le point de mesure est compté à partir de la date de validité de l'enregistrement jusqu'à la date de validité du désenregistrement.

**Remarque :** Le nombre de points de mesure dans le rapport et le nombre de points de mesure dans le WebGUI du Datahub sont normalement différents. Dans le WebGUI, tous les points de mesure avec lesquels une relation a existé ou existera sont listés, alors que dans le rapport, seuls les points de mesure actifs à ce moment-là sont comptés.

Dans les autres colonnes de la feuille Excel, on compte le nombre de messages administratifs et de processus de changement par jour (ligne) selon la date de validité (pas le temps de transaction) par SDAT Business Reason (colonne). Seuls les processus créés via l'interface SDAT sont comptabilisés (et non ceux importés via l'interface d'importation) :

- *Messages administratifs* : enregistrement du point de mesure, modification des données de base, désenregistrement du point de mesure (sont dérivés des extensions SDAT).
- Processus de changement: changement de fournisseur, fin de livraison, approvisionnement de base/de remplacement, emménagement/changement de consommateur final, déménagement, inscription/désinscription PSS, modification des données de base du consommateur final par le GRD/CT, modification des données de base du point de mesure, demande d'informations sur le point de mesure (pour les points de mesure gérés sur le Datahub), interruptions de processus

Les processus SDAT qui ont été invalidés (aussi bien par le WebGUI que par l'interruption de processus SDAT ou, dans le cas de l'enregistrement du service universel, par l'annulation de document) ne sont plus comptabilisés.

Les interruptions de processus SDAT et les annulations de documents de l'enregistrement du service universel sont comptabilisées dans la colonne Interruption de processus à la date de validité du processus de changement initial.

Lors du déplacement d'un enregistrement ou d'un désenregistrement via l'extension SDAT, le processus est comptabilisé à la nouvelle date de validité et non plus à l'ancienne.

Lors du déplacement d'un enregistrement ou d'un désenregistrement via l'interface d'importation/exportation, le processus n'est plus compté comme tel.

## swiss**eldex**

## Messpunktverzeichnis

Zeitraum 21.03.2022 bis 27.03.2022

Marktpartner Verteilnetzbetreiber Marktpartner X (12X-MARKTP-X---B)
Erstellt 25.03.2022, 14:30:21 von max.muster@example.com

	Messpunkte	Verwalt	tung		Wech	selproz	esse											
Datum	n Anzahl	Armedi	ino hadeurk	d Dates	l'eleta	retermed to his like the like	gel Councid	a salah sala	s Eintid	s kusal	d Armi	adised stated st	Dy S	SIDV	statut statut	a thing find the state of the s	Religible of the Section of the Sect	ar detail. Et
21.03.2022	149																	
22.03.2022	149																	
23.03.2022	149				1											2		
24.03.2022	149																	
25.03.2022	149																	
26.03.2022	149																	
27.03.2022	149																	
Gesami	t 149	0	0	0	1	0	0	0	0	(	)	0	0	0	0	2	0	

<sup>©</sup> Swisseldex Datahub 2022

## 3.8.2. Rapport Transferlog

Sous "Rapport->Log de transfert", chaque partenaire de marché peut établir un rapport au format Excel pour une période librement choisie, dans lequel tous les fichiers transférés sont listés. Les fichiers envoyés ainsi que les fichiers reçus sont listés. Si cela n'est pas explicitement indiqué, les horodatages sont au format UTC (coordinated universal time).

Le rapport contient les colonnes suivantes :

- Heure de réception (UTC): Horodatage de la date à laquelle le fichier a atteint le datahub ou de la date à laquelle il a été créé par le datahub. Par défaut, les messages sont triés par ordre décroissant, c.-à-d. que les plus récents se trouvent en haut de la liste.
- Obtenir de : lieu d'origine du fichier. Les options suivantes sont possibles :
  - FTP Upload : le fichier a été chargé sur le Datahub par l'expéditeur via FTP.
  - SDAT Webclient: Envoi vers le client web SDAT.
  - Shortcut : Le fichier a été créé par le Datahub.
- EIC expéditeur : code EIC de l'expéditeur du fichier
- Rôle de l'émetteur : Rôle de l'émetteur du fichier
- Nom émetteur : nom d'affichage de l'émetteur du fichier
- EIC destinataire : code EIC du destinataire du fichier
- · Rôle du destinataire : Rôle du destinataire du fichier
- · Nom du destinataire : nom d'affichage du destinataire du fichier
- Heure Livré (UTC) : Horodatage de l'heure à laquelle le fichier a été livré.
- Livré via : Destination du fichier. Les options suivantes sont possibles :
  - Notification d'erreur opérateur : Notification d'erreur à l'opérateur.

- Notification d'erreur destinataire : notification d'erreur au destinataire du fichier.
- Notification d'erreur expéditeur : notification d'erreur à l'expéditeur du fichier.
- · FTP Upload : envoi vers un serveur FTP externe
- FTP de la boîte aux lettres du datahub : livraison à la boîte aux lettres FTP du datahub.
- SDAT Webclient : livraison vers le SDAT Webclient.
- Shortcut : le fichier est traité directement par le Datahub et une réponse est donnée.
- Nom de fichier : Nom du fichier transféré
- Type de message : Type de message (à partir du fichier)
- Message-Id: Message-Id (du fichier), correspond à InstanceDocument->DocumentID d'un fichier SDAT
- BusinessReason : Business Reason (à partir du fichier)
- **Référence du message** : Référence au message original (si disponible)
- **ID document(s)**: ID de document (peuvent être multiples si des fichiers MultiDOC sont transférés), correspond à Switch->DocumentID d'un fichier SDAT
- **Id(s) de processus** : ID de processus (il peut y en avoir plusieurs si des fichiers MultiDOC sont transférés)
- Référence(s) de document(s) : Référence(s) aux documents originaux (si disponibles)
- **UUID** interne : ID unique spécifique au datahub, qui peut être utilisé pour les demandes d'assistance.

Si le partenaire de marché X envoie un fichier via le Datahub, son code EIC apparaît dans les colonnes "... Expéditeur". Si le partenaire de marché X est le destinataire du fichier, son code EIC apparaît dans les colonnes "...". Destinataire".

L'exemple suivant montre comment lire le journal de transfert. Il commence par le fichier le plus bas :

swiss <b>eldex</b>											
Transferlog											
Zeitraum	01.11.2022 bis 30	0.11.2022									
Marktpartner	Verteilnetzbetreib	er Marktpartner VNB (12	(-MARKTP-V	NB-0)							
Erstellt	09.11.2022, 08:12	:15 von max.muster@exi	mple.com								
Zeit Erhalten (UTC)	Erhalten von 💌	EIC Sender	Rolle Sc *	Name Sender	EIC Empfänger	Rolle Er ▼	Name Empfänger 💌	Zeit Ausgeliefert (UTC)	Ausgeliefert über	Dateiname	Meldungstyp
6 09.11.2022 07:12:04.175	FTP Upload	12X-MARKTP-VNB-0	Verteilne	Marktpartner VNB	12X-MARKTP-LF7	Lieferant,	/ Marktpartner LF	09.11.2022 07:12:04.639	Postfach-FTP beim Datahub	SE002_12X-MARKTP-VNB-0_E66_12X-MARKTP-LF7.xml	(Vor-) Validierte Messdaten
5 09.11.2022 07:09:39.347	Shortcut	12X-MARKTP-VNB-0	Verteilne	Marktpartner VNB	12X-MARKTP-SDV-W	Systemdi	Marktpartner SDV	09.11.2022 07:09:39.838	Postfach-FTP beim Datahub	20221109_070939_12X-MARKTP-VNB-0_414_12X-MARKTP-SDV-V	/ Bestätigung/Ablehnung einer
4 09.11.2022 07:09:39.342	Shortcut	12X-MARKTP-VNB-0	Verteilne	Marktpartner VNB	12X-MARKTP-SDV-W	Systemdi	Marktpartner SDV	09.11.2022 07:09:39.620	Postfach-FTP beim Datahub	20221109_070939_12X-MARKTP-VNB-0_312_12X-MARKTP-SDV-V	V_Empfangsbestätigung
3 09.11.2022 07:09:39.337	Shortcut	12X-MARKTP-VNB-0	Verteilnet	Marktpartner VNB	12X-MARKTP-LF7	Lieferant,	/ Marktpartner LF	09.11.2022 07:09:39.831	Postfach-FTP beim Datahub	20221109_070939_12X-MARKTP-VNB-0_E44_12X-MARKTP-LF7_	04 Information Änderung einer R
2 09.11.2022 07:09:39.336	Shortcut	12X-ELDEX-DHUB-I	Datahub	Swisseldex Datahub	12X-MARKTP-VNB-0				Postfach-FTP beim Datahub	20221109_070939_12X-ELDEX-DHUB-I_H44_12X-MARKTP-VNB-0_	
1 09.11.2022 07:09:38.987	FTP Upload	12X-MARKTP-SDV-W	Systemdie	Marktpartner SDV	12X-MARKTP-VNB-0	Verteilne	Marktpartner VNB	01/01/0001 00:00:00		SE001_ANMELDUNGSDV.xml	Anfrage zur Änderung einer R

- 1. Le partenaire de marché 12X-MARKTP-SDV-W envoie le fichier SE001\_ANMELDUNGSDV.xml par FTP au partenaire de marché 12X-MARKTP-VNB-0 . Comme le GRD destinataire a activé les shortcuts, la demande de changement est traitée directement par le Datahub.
- 2. Le Datahub envoie au partenaire de marché 12X-MARKTP-VNB-0 une notification de shortcut sur la demande SDV. Le destinataire utilise le FTP de la boîte aux lettres du Datahub, où le fichier est livré.
- 3. Le Datahub envoie au partenaire de marché 12X-MARKTP-LF--7 une information de modification d'un rôle sur un point de mesure pour l'inscription SDV, car le fournisseur est inscrit sur le point de mesure au moment demandé. Le destinataire utilise le FTP de la boîte aux lettres chez le Datahub, où le fichier est livré.
- **4.** Le Datahub envoie au partenaire de marché 12X-MARKTP-SDV-W un accusé de réception pour l'inscription SDV.
- **5.** Le Datahub envoie au partenaire de marché 12X-MARKTP-SDV-W une confirmation/refus d'une demande de modification d'un rôle à un point de mesure pour l'inscription SDV. Le processus de changement "Inscription SDV" est ainsi terminé.
- **6.** Le partenaire de marché 12X-MARKTP-VNB-0 envoie le fichier SE002\_12X-MARKTP-VNB-0\_E66\_12X-MARKTP-LF--7.xml au partenaire de marché 12X-MARKTP-LF--7, qui reçoit le fichier sur la boîte FTP du Datahub et peut le télécharger à partir de là.

## 3.9. Liste de tous les partenaires de marché

Sous "Partenaires de marché" dans la barre de navigation, tous les partenaires de marché qui sont enregistrés auprès du Datahub sont listés. Cette vue est la même pour tous les utilisateurs de tous les partenaires de marché. Pour chaque partenaire de marché, les champs suivants sont affichés :

Nom, EIC, rôle, registre des points de mesure, adresse électronique et numéro de téléphone.

Les gestionnaires de réseau de distribution peuvent gérer leurs points de mesure dans le registre des points de mesure du Datahub. Si un gestionnaire de réseau de distribution utilise cette fonctionnalité, "Oui" s'affiche dans la colonne Registre des points de mesure. Si vous êtes un fournisseur ou un responsable de service système, vous pouvez consulter vos points de mesure attribués pour ce gestionnaire de réseau de distribution dans le registre des points de mesure (voir Registre des points de mesure à la page 34).

L'adresse e-mail et le numéro de téléphone sont les coordonnées indiquées sur Généralités à la page 18.

# 3.10. Contrôleur de syntaxe

Le Datahub offre la possibilité de contrôler les erreurs de syntaxe et de validation de tous les messages SDAT transmis, afin de s'assurer que des fichiers "valides" et donc interprétables parviennent au destinataire. Il s'agit d'un réglage qui doit être effectué par le destinataire.

Le vérificateur de syntaxe peut être activé ou désactivé dans l'option de menu "Configuration" -> "Généralités" (voir Généralités à la page 18).

Si le vérificateur de syntaxe est activé, les messages SDAT qui présentent une erreur de syntaxe ou de validation sont rejetés à l'expéditeur et celui-ci est informé du contenu erroné par un message. Le message SDAT erroné est également signalé dans le rapport (voir Rapports pour les partenaires de marché à la page 50).

Si le vérificateur de syntaxe est désactivé, les messages SDAT qui présentent une erreur de sytaxe ou de validation sont acheminés vers le destinataire. Les messages SDAT erronés sont toutefois indiqués dans le rapport (colonne "Erroné", voir Rapports pour les partenaires de marché à la page 50).

**Remarque :** Si le destinataire utilise des raccourcis ou le client web SDAT, les messages SDAT sont toujours vérifiés quant aux erreurs de syntaxe et de validation et sont renvoyés à l'expéditeur en cas d'erreur.

## 3.11. Transfert de fichiers non-SDAT

Des fichiers non-SDAT peuvent également être envoyés aux partenaires de marché enregistrés via le Datahub. La procédure utilisée est la même que pour le routage des messages SDAT, c'est-à-dire que les fichiers peuvent être chargés sur le Datahub par FTPES et sont ensuite envoyés soit sur le serveur FTPES du destinataire, soit dans sa boîte aux lettres FTP. Comme le destinataire n'est pas inclus dans le fichier (contrairement aux messages SDAT), les fichiers non-SDAT doivent suivre le schéma de nommage suivant pour pouvoir être livrés correctement : <hordangle>\_<expéditeur>\_<destinataire>\_<texte libre >.<extension de fichier> .

#### Où:

- <horodatage> : date et heure de création du fichier, au format aaaaMMdd\_HHmmss. Exemple : 20180101 071002
- <Expéditeur> : code EIC et rôle de l'expéditeur, séparés par un "\_". Exemple : 12X-SCSTESTVNB-U\_VNB, le rôle pouvant être indiqué aussi bien au format SDAT qu'au format Datahub (voir Rouleaux Datahub selon SDAT à la page 74).

- <Récepteur> : code EIC et rôle du récepteur, séparés par un "\_". Exemple : 12X-SCSTESTVNB-U\_DDM, où le rôle peut être indiqué aussi bien au format SDAT qu'au format Datahub (voir Rouleaux Datahub selon SDAT à la page 74).
- <Freitext> : texte libre qui permet d'éviter l'écrasement des messages. Exemple : 1A41S6RR1545
- <Extension de fichier>: soit .csv , soit .txt , soit .csv.gz ou .txt.gz .

Les fichiers non-SDAT sont soumis aux mêmes limites de taille que les fichiers SDAT ou import/export : 50 Mo maximum pour le téléchargement et 500 Mo non zippés pour le traitement. Le serveur FTPES refuse les fichiers dont le nom est différent.

Le Datahub effectue un contrôle antivirus sur les fichiers non-SDAT. Les fichiers infectés sont rejetés et l'expéditeur en est informé par notification.

Si le destinataire ne peut pas être déterminé sur le Datahub, l'expéditeur est informé par notification (voir Notifications à la page 25).

**Remarque :** Avec cette fonctionnalité, il est possible de transmettre des documents de facturation électronique via le Datahub. Pour cela, le fichier doit être nommé en conséquence et peut ensuite être envoyé via le Datahub.

## 3.12. Facturation électronique

Le Datahub supporte les documents de facturation électronique au format XML conformément à la recommandation de la branche Marché suisse de l'électricité, Facturation électronique sur le marché suisse de l'électricité de 2016. Le cas d'affaires 1 est supporté, c'est-à-dire une facture pour l'utilisation du réseau par le consommateur final, qui est envoyée par le gestionnaire du réseau de distribution (émetteur de la facture) au fournisseur (destinataire de la facture). Les autres cas d'affaires ne sont pas obligatoires, mais peuvent être transmis sous forme de fichiers non-SDAT (voir Transfert de fichiers non-SDAT à la page 56).

Les documents de facturation électronique sont toujours acheminés par le Datahub via FTPES et ne sont pas interprétés ou représentés. Le Datahub vérifie si l'émetteur de la facture télécharge le fichier avec le bon compte (EIC et rôle) et si l'EIC du destinataire de la facture est enregistré comme fournisseur sur le Datahub. Si les deux points sont remplis, le fichier est acheminé vers le destinataire de la facture. Si l'un des deux points n'est pas rempli, le fichier est rejeté et l'expéditeur (émetteur de la facture) en est informé par notification.

Les documents de facturation électronique transmis avec succès sont indiqués dans le rapport (voir Rapports pour les partenaires de marché à la page 50).

## 4. Serveur FTPS

Pour la réception et l'envoi des messages, le serveur FTPES joue un rôle central. Le Datahub reçoit et transmet les messages avec FTPES crypté vers SDAT. Le FTP non crypté et le courrier électronique ne sont pas pris en charge. La configuration du serveur FTPES est décrite dans Routage à la page 18; dans ce chapitre, des détails techniques supplémentaires sont ajoutés pour comprendre le fonctionnement du serveur FTPES et comme arrière-plan.

Utilisez toujours le mode de connexion passif, car le mode actif échoue dans certaines configurations VPN.

## 4.1. Compatibilité avec les RFC

RFC 959 décrit les commandes qui doivent être supportées au minimum. Celles-ci sont prises en charge par le Datahub.

La RFC 1123 élargit l'ensemble des commandes qui doivent être supportées au minimum. Le Datahub ne supporte pas toutes les commandes qui y sont requises. Le paragraphe suivant Upload et Listing de fichiers en explique les raisons.

La RFC 4217 décrit comment implémenter FTP avec TLS explicite (FTPES). Il décrit en particulier sous quelle forme le serveur peut prescrire TLS et avec quel statut il est possible de répondre à chaque fois que le client veut effectuer une action non autorisée (p. ex. connexion ou transfert de fichiers via un accès non crypté). Le Datahub implémente cette norme.

## 4.2. Téléchargement et référencement de fichiers

Le serveur FTPES du Datahub est spécialement conçu pour le traitement via le Datahub. Les fichiers téléchargés sont traités directement, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas visibles dans une liste après le téléchargement (p. ex. LIST vers STOR). De plus, les commandes pour append (APPE) ou la poursuite d'un téléchargement (REST) ne sont pas supportées.

Si le "serveur chez le Datahub" est activé pour les messages du Datahub vers vous (voir Du datahub à vous à la page 21), les fichiers reçus sont affichés dans le Directory-Listing. Ceux-ci peuvent être téléchargés (RETR) ou supprimés (DELE). Il n'est pas possible de modifier ces fichiers (par ex. timestamps : MFMT, renaming : RNFR & RNTO). Les fichiers se trouvent tous dans le répertoire principal du partenaire de marché. Il n'est pas possible de créer de nouveaux répertoires.



**Avertissement :** Si un grand nombre de messages sont stockés sur le Datahub, le Directory Listing peut parfois durer longtemps (environ 1 seconde pour 5000 fichiers). C'est pourquoi nous recommandons de supprimer les fichiers récupérés sur le Datahub.

Les fichiers suivants sont refusés par le serveur FTPES pour des raisons de sécurité :

- Les noms de fichiers qui ne se terminent pas par ".xml", ".xml.gz", ".txt", ".txt.gz", ".csv" ou ".csv.gz".
- les fichiers de plus de 50 Mo

Comme ces fichiers sont déjà refusés lors de l'upload, aucune notification n'est créée dans ces cas-là au sens de Notifications à la page 25. Veuillez vérifier le journal des erreurs de votre client FTP.

## 4.3. Commandes supportées

Sur le serveur FTPES, seules les commandes nécessaires à l'utilisation du datahub sont autorisées. Certaines commandes (par ex. APPE) ne sont pas supportées, car les fichiers téléchargés sont directement traités.

Les commandes FTPES suivantes sont prises en charge :

ABOR, ADAT, ALLO, AUTH, CCC, CDUP, CWD, DELE, EPRT, EPSV, LIST, MDTM, MKD, MLSD, MLST, MODE, NLST, NOOP, OPTS, PASS, PASV, PBSZ, PORT, PROT, PWD, QUIT, REIN, RETR, RMD, SIZE, STOR, STRU, SYST, TYPE, USER.

Les commandes suivantes ne sont pas supportées et reçoivent un statut 502 "Command not implemented" :

ACCT, ALGS, APPE, CONF, ENC, FEAT, HELP, HOST, LANG, LPRT, LPSV, MFCT, MFF, MFMT, MIC, REST, RNFR, RNTO, SITE, SMNT, SPSV, STAT, STOU, XCUP, XCWD, XMKD, XPWD, XRCP, XRMD, XRSQ, XSEM, XSEN.

## 4.3.1. Commandes concernant les répertoires

Il existe un cas spécial pour les commandes qui concernent les répertoires : Celles-ci sont ignorées et la réponse est un statut 202 "Command not implemented, superfluous at this site" . Le Datahub gère une structure de dossiers plate, c'est-à-dire qu'il n'y a que le répertoire principal. La distinction entre "In" et "Out" résulte du sens de transmission.

Les commandes CDUP, CWD, MKD, RMD servent à créer des répertoires, à les supprimer ou à changer de répertoire. Elles ne sont pas prises en charge et reçoivent le statut 550 "Requested action not taken".

Le CWD dans le répertoire principal est autorisé, c'est-à-dire "CWD /" et "CWD .". Les autres commandes CWD et CDUP sont également signalées par un statut 550 Requested file action not taken. File unavailable response.

# 4.4. Séquence de connexion et cryptage

En principe, la première chose à faire après l'établissement d'une connexion est d'initialiser une connexion cryptée sur le canal de commande. Cela se fait avec la commande AUTH TLS. Tant que cela n'a pas été fait, les autres commandes sont refusées avec le statut 534 "Policy requires TLS".

Cela vaut en particulier aussi pour la séquence de connexion USER, PASS.

CCC permet en principe de désactiver le cryptage sur le canal de commande. Cela est également refusé avec le statut 534 "Policy requires TLS" .

La commande PROT permet d'activer ou de désactiver le cryptage pour le canal de données. Si un transfert de fichiers est initialisé (par exemple RETR, STOR) sans qu'un cryptage TLS pour le canal de données ait été défini au préalable avec PROT P, cela est refusé avec le statut 521 "data connection cannot be opened with this PROT setting".

Les deux séquences de connexion suivantes permettent de se connecter correctement au Datahub :

- AUTH TLS. USER, PASS, PBSZ, PROT
- · AUTH TLS, USER, PBSZ, PROT, PASS

Les réponses correspondent à la définition du RFC 4217.

Plusieurs tentatives de connexion en l'espace de 60s sont refusées par le serveur FTPES.

# 5. Contingentement selon Ostral

OSTRAL est l'organisation chargée de l'approvisionnement en électricité dans les situations extraordinaires en Suisse. Elle est subordonnée à l'approvisionnement économique du pays de la Confédération (OFAE) et intervient sur ses instructions lorsqu'une situation de pénurie d'électricité se produit. Les fonctions mises à disposition par Swisseldex Datahub pour le contingentement des gros consommateurs du point de vue des **gestionnaires de réseau** sont décrites ci-après. Les fonctions du point de vue des **gros consommateurs** sont décrites dans un manuel d'utilisation séparé.

## 5.1. Introduction

Dans un premier temps, les gestionnaires de réseau peuvent télécharger les données des gros consommateurs, leurs données de base, leurs points de mesure et leurs valeurs de mesure sur le Datahub. Ces données constituent la base de toutes les autres fonctions. Dans l'étape suivante, les gestionnaires de réseau peuvent télécharger des codes d'enregistrement et inviter les gros consommateurs à s'enregistrer par courrier. Pour ce faire, les données nécessaires et le modèle de lettre en série pour MS Word sont mis à disposition. Lors de l'enregistrement, les données d'un gros consommateur sont attribuées à une entreprise et le premier utilisateur administrateur correspondant est créé. Normalement, l'enregistrement est terminé.

Il se peut toutefois qu'un gros consommateur fasse partie d'une entreprise plus grande, qui s'étend sur plusieurs gestionnaires de réseau. C'est pourquoi il est possible d'attribuer à de telles entreprises des gros consommateurs d'autres gestionnaires de réseau afin de former une entreprise multisite couvrant plusieurs réseaux. Il est également possible que deux entreprises et plus soient réunies ultérieurement en une seule. Un gros consommateur ne peut être attribué qu'à une seule entreprise. Tous les points de mesure d'un grand consommateur appartiennent à l'entreprise supérieure.

Les gestionnaires de réseau ne peuvent consulter que les données de leurs gros consommateurs et ne voient pas les données des autres gestionnaires de réseau, leur vision n'est **pas** interréseaux. Les entreprises ne peuvent consulter que leurs propres données, mais cela **concerne l'ensemble du réseau de distribution** .

En résumé, un opérateur de réseau procède comme suit pour l'activation des fonctions OSTRAL (voir chapitres suivants pour des explications détaillées) :

- 1. Téléchargement des données des gros consommateurs à contingenter : pour cela, toutes les données des gros consommateurs (données de base, points de mesure et valeurs de mesure) doivent être mises à disposition sous la forme du fichier CSV d'importation prédéfini (définition selon OSTRAL / AES). Les données de consommation peuvent être téléchargées soit mensuellement sous forme de CSV, soit avec envoi des données de mesure selon Données de consommation via l'envoi de données de mesure SDAT à la page 67
- 2. Téléchargement des codes d'enregistrement : Il est possible de télécharger les codes d'enregistrement pour tous les gros consommateurs ou seulement pour certains d'entre eux sous la forme d'un autre fichier CSV. Le système tient un registre du statut d'enregistrement de chaque gros consommateur.
- 3. Envoi des lettres d'enregistrement : les lettres d'enregistrement peuvent être générées à l'aide du modèle de lettre en série pour MS Word mis à disposition et des données d'enregistrement. Elles doivent ensuite être envoyées aux entreprises.
- **4.** fournir une assistance et, si nécessaire, générer de nouveaux codes d'enregistrement : Le gestionnaire de réseau doit soutenir ses gros consommateurs / entreprises s'ils ont des questions sur l'enregistrement, s'ils ont besoin d'aide ou s'ils ont besoin de nouveaux codes d'enregistrement.



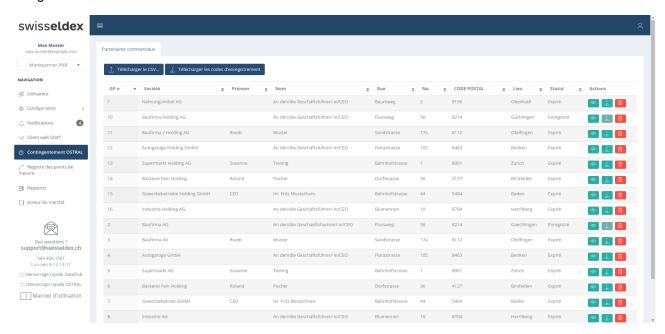
**Avertissement :** Les codes d'enregistrement ont une date d'expiration ! Ils sont valables 60 jours à partir de la date de création.

## 5.2. Télécharger les données de ses gros consommateurs

Un utilisateur administrateur ou un utilisateur normal de l'exploitant de réseau se connecte sur le Datahub Swisseldex. Si la fonctionnalité OSTRAL est libérée pour l'exploitant de réseau, il trouve dans le bord gauche l'entrée de menu "OSTRAL contingentement" et clique dessus. La vue sur les gros consommateurs s'ouvre. Au début, cette liste est vide. L'utilisateur clique sur le bouton "Télécharger CSV" et sélectionne le fichier qui contient les données de base, les points de mesure et les valeurs de mesure. Normalement, ce fichier peut être exporté d'un autre système.

Après avoir sélectionné le fichier CSV, il doit encore cliquer sur "Ouvrir" :

Le Swisseldex Datahub charge les données du fichier dans le système et affiche les données de base des gros consommateurs. Au début, tous les gros consommateurs ont le statut **"Non sollicité".** Ils sont affichés en caractères gras et voyants. Cela indique qu'aucun code d'enregistrement n'a encore été téléchargé pour ces gros consommateurs.



Actions possibles dans la vue des consommateurs finaux (équivalent : gros consommateurs) :

- Appeler la vue détaillée (voir le chapitre suivant "Données de base")
- Télécharger le code d'enregistrement pour cet utilisateur final (voir le chapitre suivant "Téléchargement des codes d'enregistrement")
- Supprimer l'utilisateur final : Par cette action, le consommateur final et tous ses points de mesure ainsi que les valeurs de données des importations CSV sont supprimés du Datahub Swisseldex. Il est également supprimé de l'entreprise supérieure à laquelle il est attribué. Si un consommateur final est réimporté avec le même "GP Nr", c'est comme si c'était la première fois. Un code d'enregistrement doit à nouveau être envoyé à cet utilisateur final et ses utilisateurs doivent se réenregistrer. Les données de consommation téléchargées via SDAT (voir Données de consommation via l'envoi de données de mesure SDAT à la page 67) ne sont pas supprimées. Elles seront à nouveau disponibles lors d'une nouvelle importation du MP via CSV.
- Trier selon cette colonne :
  - 1. Clic : croissant, seul le triangle ("flèche") vers le haut apparaît.
  - **2.** Clic : descendant, seul le triangle vers le bas apparaît encore.

Le tri est maintenu jusqu'à ce qu'une autre colonne soit utilisée pour le tri. Il n'est possible de trier que sur une seule colonne.

Filtrer sur cette colonne : Ce symbole n'apparaît que si l'on place la souris entre le titre de la colonne et le symbole de tri. Si l'on clique sur le symbole, un champ de saisie pour le texte recherché apparaît. Dès que l'on commence à taper, le filtre devient actif. En cliquant sur la coche verte, le filtre est définitivement activé. Un clic sur le X rouge supprime à nouveau le filtre. Tant que le filtre est actif, le symbole du filtre est affiché à côté du titre de la colonne.

Pour plus de détails sur le format du fichier CSV, nous vous renvoyons au sous-chapitre suivant.



**Avertissement**: Lors du nouveau téléchargement d'un autre fichier CSV, les données des gros consommateurs existants sont mises à jour (écrasées). Les nouveaux gros consommateurs sont intégrés et ajoutés à la liste.

#### 5.2.1. Structure des fichiers CSV

Le fichier CSV doit correspondre au standard de l'organisation OSTRAL. Les champs suivants sont définis (en-tête à 2 lignes) :

```
// Erste Zeile
Firmanangaben;;;;;;;Messpunktangaben;;;;;;;
// Zweite Zeile
Vorname;Name;GP Nr.;Firma;Strasse;Nr.;PLZ;Ort;Messpunkt Nr.;
Messpunkt Standort Strasse;Messpunkt Standort Nr.;
Messpunkt Standort PLZ;Messpunkt Standort Ort;Jahr;
Verbrauchsmonat;Verbrauch Netz;;
```

Un exemple de modèle est disponible ici.

### Remarques

- Les noms des champs doivent s'appeler exactement comme décrit ci-dessus. Nous recommandons de copier exactement les deux lignes ci-dessus au début du fichier, sans mise en forme bien sûr.
- Les données proprement dites ne doivent pas contenir de points-virgules, car ceux-ci sont utilisés pour séparer les champs de données.
- Le champ "GP Nr." contient la clé (Primary Key) du partenaire commercial du gestionnaire de réseau qui télécharge. Elle est attribuée par le gestionnaire de réseau et identifie clairement le gros consommateur par gestionnaire de réseau. Il s'agit d'un champ de texte et non d'un chiffre. Il peut également contenir des caractères spéciaux.
- Le champ "N° de point de mesure" doit contenir un ID de point de mesure et doit être conforme à la norme correspondante.
- Le champ "Année" doit contenir la même année que la date du champ "Mois de consommation".
- Dans le champ "Mois de consommation", il faut impérativement indiquer le dernier jour du mois de consommation (date jj.mm.aaaa). L'attribution d'un point de mesure à un partenaire se fait toujours à partir du début d'un mois jusqu'à la fin du mois.
- Le champ "Consommation réseau" contient la consommation en kWh sous forme de nombre avec décimales. S'il est laissé vide (c'est-à-dire qu'il contient "; ;"), cela signifie que cette ligne définit uniquement l'affectation de ce point de mesure à ce partenaire commercial pour ce mois. Les éventuelles données de consommation sont mises à disposition séparément, en tant que valeurs de consommation dans une ligne CSV ou un fichier CSV séparé, en tant que valeurs de référence ou en tant que données de mesure issues des données SDAT (voir Données de consommation via l'envoi de données de mesure SDAT auf Seite 67).
- Tous les autres champs (y compris les numéros de rue et les codes postaux) sont définis comme des chaînes de caractères et peuvent contenir n'importe quel caractère, sauf des points-virgules. Voir à ce sujet les recommandations d'OSTRAL.

 En plus du standard OSTRAL, des valeurs de référence peuvent être ajoutées, voir à ce sujet Données de consommation via l'envoi de données de mesure SDAT auf Seite 67. Pour cela, une colonne nommée "Valeur de référence" est ajoutée à la deuxième ligne de l'intitulé :

. . .

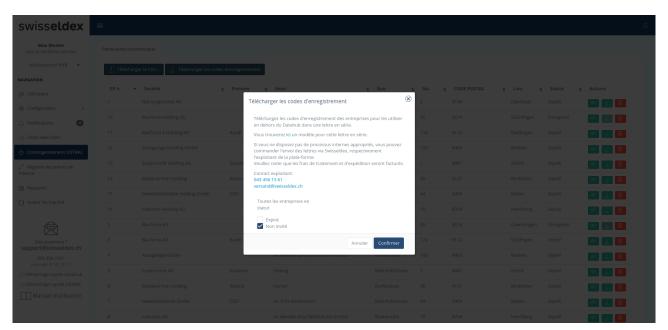
Consommation Réseau ; Valeur de référence ; ;

Pour toutes les valeurs de référence, le champ "Valeur de référence" doit être mis à la valeur "Vrai". Un exemple de modèle avec des valeurs de référence est disponible ici.

## 5.3. Télécharger les codes d'enregistrement

Les codes d'enregistrement peuvent être téléchargés individuellement ou en bloc. Après le téléchargement initial des données des gros consommateurs, il est recommandé de télécharger tous les codes d'enregistrement et d'envoyer les lettres d'enregistrement aux gros consommateurs. Par la suite, d'autres gros consommateurs peuvent s'ajouter. Il est alors recommandé de procéder à un téléchargement ciblé pour certains gros consommateurs. Pour télécharger les codes d'enregistrement, l'utilisateur choisit à gauche dans le menu "OSTRAL Contingentement" et ensuite le bouton "Télécharger les codes d'enregistrement". Dans la boîte de dialogue, il peut choisir si toutes les entreprises ayant le statut "Non sollicité" et/ou "Expiré" doivent être téléchargées. Tous les gros consommateurs sont alors pris en compte. Il est également possible de télécharger individuellement pour chaque gros consommateur son code d'enregistrement en cliquant sur

le bouton



Après confirmation, le fichier est téléchargé dans le répertoire "Téléchargements". De là, il doit être déplacé vers un endroit sûr. Le nom du fichier s'appelle par exemple "RegistrationCodes\_20231026-084005.csv", avec à la fin du nom de fichier la date et l'heure actuelles sous la forme "année, mois, jour, un moins, heures, minutes, secondes".

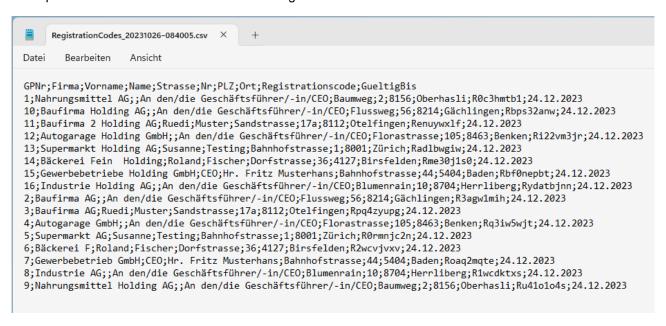


**Avertissement**: Le fichier téléchargé doit être conservé en lieu sûr, car les codes d'enregistrement autorisent à s'enregistrer sur le Datahub de Swisseldex en tant qu'utilisateur autorisé du gros consommateur correspondant.



**Avertissement :** Bien que sur la plupart des ordinateurs Windows avec MS Office installé, une icône Excel soit affichée près du fichier, il s'agit d'un simple fichier texte.

Exemple de fichier contenant des codes d'enregistrement :



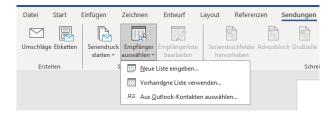
Le statut d'enregistrement (abrégé en "statut" dans la vue) des gros consommateurs dont le code d'enregistrement a été téléchargé est modifié en "Invité".

## 5.4. Envoi des lettres d'enregistrement

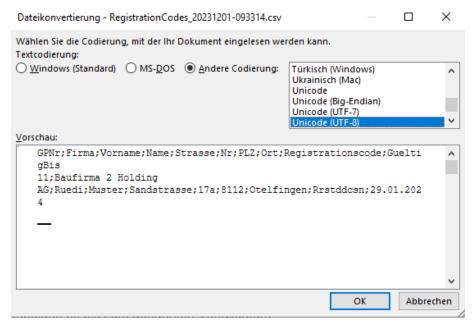
Pour créer les lettres d'enregistrement, un modèle de lettre en série pour MS Word est mis à disposition (près de la fenêtre de téléchargement des codes d'enregistrement, nom de fichier "ostral-word-template-company-user-invitation-de.docx"). L'utilisateur charge ce fichier dans MS Word et procède ensuite comme suit :

- 1. Remplacer le logo de l'entreprise au début de la lettre ou le supprimer.
- 2. Ajuster la position de l'adresse du destinataire en fonction de l'enveloppe utilisée.
- 3. Remplacement du nom de l'expéditeur à la fin de la lettre.
- 4. Décider si une signature est nécessaire et, le cas échéant, l'insérer au bon endroit.
- 5. Remplacement des informations sur le gestionnaire de réseau dans le pied de page.
- 6. Modifier le texte selon les souhaits de l'opérateur de réseau. Les informations essentielles ne doivent pas manquer. Il s'agit de : ce qu'il faut faire, le lien vers la page d'enregistrement et les champs de données code d'enregistrement et date d'expiration.
- 7. Enregistrer le modèle.
- 8. Dans l'onglet "Envois", dans le groupe "Démarrer l'impression en série", dans l'entrée "Sélectionner le destinataire", sélectionner la commande "Utiliser la liste existante" et choisir le fichier contenant les codes d'enregistrement.
- 9. Sélectionner le codage correct "Unicode UTF-8" et cliquer sur "Ok". MS Word génère alors toutes les lettres d'enregistrement dans un document Word. Il est possible que le fichier CSV exporté doive être divisé, sinon le document généré sera trop volumineux.

Démarrer le processus de lettres en série :



## Sélectionner le codage "Unicode (UTF-8)" :



MS Word crée alors un document Word qui contient toutes les lettres et qui peut être enregistré comme un document normal. Il vaut la peine de contrôler le document afin d'éviter les erreurs inutiles. En outre, une édition au format PDF peut être utile pour la transmission à un centre d'impression ou comme justificatif pour une conservation durable.

Nahrungsmittel AG An den/die Geschäftsführer/-in/CEO Baumweg 2

8156 Oberhasli

Zürich, 5. Dezember 2023

## Einladung zur Registration

Sehr geehrte Damen und Herren

Wir laden Sie ein, Ihre Firma auf unserer Ostral-Website zu registrieren. Dazu benützen Sie den folgenden Link und den angegebenen Registrationscode und erledigen es bis zum genannten Verfalldatum:

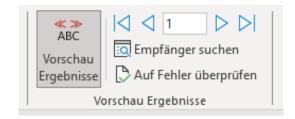
https://datahub.swisseldex.ch/account/register

Ihr Registrationscode: R0c3hmtb1 Dieser ist gültig bis: 24.12.2023

Freundliche Grüsse

Max Muster

Les fonctions d'aperçu dans l'onglet "Impression en série" permettent de contrôler toutes les lettres générées :



## 5.5. Données de consommation via l'envoi de données de mesure SDAT

Les données de consommation peuvent être téléchargées sous forme de valeurs mensuelles via un fichier CSV d'importation (voir Télécharger les données de ses gros consommateurs à la page 61) ou être envoyées au Datahub sous forme de données de mesure SDAT de 15 minutes. L'envoi de données de mesure SDAT offre les avantages suivants :

- L'envoi automatique des données de mesure peut être configuré une seule fois, idéalement comme envoi quotidien. Il n'est pas nécessaire de procéder à une importation CSV mensuelle des données de consommation. L'attribution des points de mesure au gros consommateur est néanmoins effectuée via un fichier CSV. Pour cela, le premier mois de l'attribution est indiqué dans le fichier CSV. Voir aussi à ce sujet Structure des fichiers CSV à la page 62
- Des valeurs journalières sont disponibles dans la vue de la consommation (chapitre Données de consommation à la page 69). Celles-ci permettent au gros consommateur d'avoir une bien meilleure visibilité de sa propre consommation, en particulier au jour le jour, notamment en cas de contingentement.

Le gestionnaire de réseau de distribution peut envoyer les données de mesure SDAT via les accès qui ont été configurés dans Routage à la page 18. Les "courbes de charge vers fournisseur/producteur" et "vers consommateur final/unité de production" sont acceptées conformément à la recommandation de la branche "Echange de données standardisé pour le marché suisse de l'électricité", partie : "Processus d'échange de données de mesure SDAT-CH" dans sa version de 2022. Le destinataire doit être l'EIC du hub de données

## 12X-ELDEX-DHUB-I

et le rôle DDQ (fournisseur) ou DEC (utilisateur final) doivent être indiqués. En cas de succès, un Acknowledgement of Acceptance est émis ; en cas d'erreur, un Model Error Report et une notification explicative sont envoyés conformément au chap. 3.5. Pour le reste, les mêmes remarques (extensions de fichiers, taille maximale, etc.) que celles décrites au chap. 2.4 s'appliquent.

Les valeurs de consommation ou de référence téléchargées dans le fichier CSV ont la priorité sur les valeurs SDAT pour l'affichage des valeurs mensuelles et le contingentement. La source de données utilisée dans chaque cas pour l'affichage de la consommation, les données des points de mesure et un éventuel contingentement (voir ci-dessous) est affichée. Les sources de données possibles sont les suivantes :

- CSV : valeurs téléchargées dans le fichier CSV
- CSV (valeur de référence) : Les valeurs importées avec le paramètre Valeur de référence sont affichées comme valeur de référence (voir ci-dessous).
- SDAT (provisoire) : Valeurs envoyées en tant que SDAT qui soit ne couvrent pas entièrement le domaine temporel, soit sont marquées comme temporaires (Condition = EnergyQuantityQualityCode 21).
- SDAT : valeurs complètes envoyées en tant que SDAT.

Pour un contingentement, on utilise les valeurs du fichier CSV ou les valeurs SDAT complètes, pas les valeurs SDAT provisoires. Ici aussi, les valeurs téléchargées dans le fichier CSV sont prioritaires. Si seules des valeurs SDAT provisoires ou aucune valeur ne sont disponibles, aucun contingentement ne peut être effectué.



Avertissement: Pour un contingentement ordinaire du mois suivant, les données des 13 mois précédents (clôturés) devraient être disponibles. Par exemple, si le mois actuel est février et que le Conseil fédéral a fixé le taux de contingentement pour mars, les données de janvier de l'année précédente et de janvier de l'année en cours doivent être disponibles pour que tous les calculs pour le contingentement de mars puissent être effectués. Si ce n'est pas le cas, cela entraîne des messages d'erreur lors du contingentement et les gestionnaires de réseau doivent être invités à fournir les données de consommation manquantes. Cela entraîne une charge de travail importante. Afin d'être prêt pour un éventuel contingentement, nous recommandons donc de mettre à disposition les données de 13 mois précédents.

Chaque ligne d'un fichier CSV définit une plage horaire pour l'affectation du point de mesure au partenaire commercial, soit pour la première fois (si le point de mesure apparaît pour la première fois), soit en étendant une plage horaire existante (si le point de mesure a déjà été défini pour ce partenaire commercial pour un mois quelconque). Les chevauchements et les plages horaires non indiquées dans le fichier CSV sont automatiquement résolus par le Datahub pour l'affectation, dans la mesure du possible. Il suffit donc d'indiquer uniquement le mois de début de l'affectation dans le fichier CSV. Les données de consommation (colonne "Consommation réseau") peuvent être laissées vides, de sorte que les valeurs de données SDAT soient directement utilisées.

Pour le changement d'un point de mesure vers un autre partenaire commercial, il est possible d'indiquer dans le fichier CSV une ligne avec le (même) numéro de point de mesure et avec le nouveau partenaire commercial. Le mois de consommation désigne le premier mois chez le nouveau partenaire. Si la même plage horaire a été définie pour deux partenaires, l'affectation n'est pas possible. Cela génère une erreur!

En outre, une consommation de référence doit être indiquée pour le nouveau partenaire. Les valeurs correspondantes sont indiquées dans le CSV par "valeur de référence" (voir chapitre 5.2). Ces valeurs ne définissent pas d'affectation : l'affectation de valeurs de données SDAT au nouveau partenaire ne commence qu'à partir du mois indiqué dans le CSV sans la mention "valeur de référence".

Pour un contingentement sans faille lors du changement d'un point de mesure vers un nouveau partenaire commercial le mois suivant, il faudrait donc télécharger 13 valeurs de référence dans le CSV avant le mois du changement.

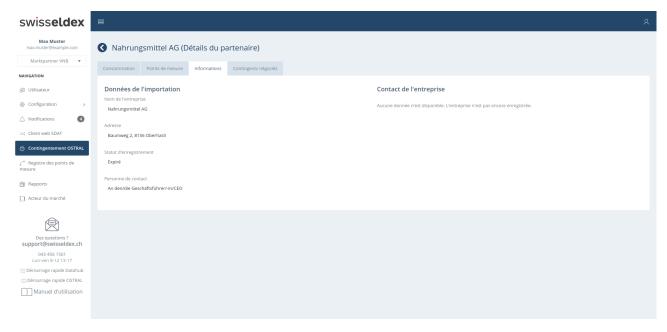
Un changement en cours de mois d'un point de mesure d'un partenaire à l'autre ne peut pas être représenté.

## 5.6. Consulter les données des gros consommateurs

#### 5.6.1. Données de base

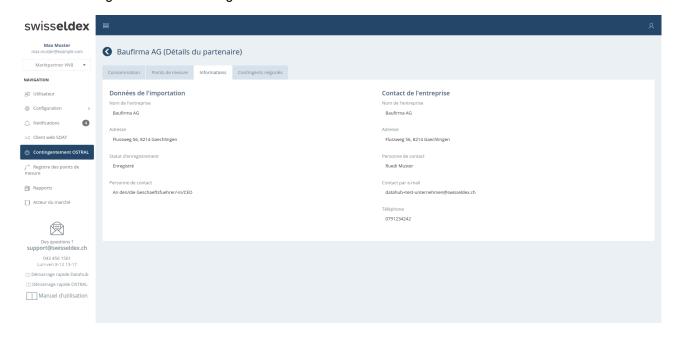
L'utilisateur passe à la vue des gros consommateurs. Là, il clique sur le bouton and al ligne du gros consommateur souhaité. La vue détaillée de ce gros consommateur s'ouvre. Il y choisit l'onglet "Informations". Si un utilisateur s'est déjà enregistré pour cette entreprise, les données de l'entreprise s'affichent à droite et le statut d'enregistrement est "Enregistré".

Si aucun utilisateur ne s'est encore enregistré pour une entreprise associée, cela ressemble à ceci :



La section "Données selon les indications de l'entreprise" est encore vide et le statut d'enregistrement est "Invité".

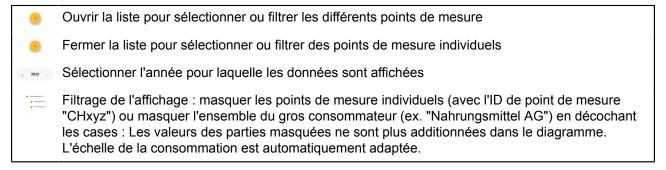
Si un utilisateur s'est déjà enregistré pour cette entreprise, les données de l'entreprise s'affichent à droite et le statut d'enregistrement est "Enregistré" :



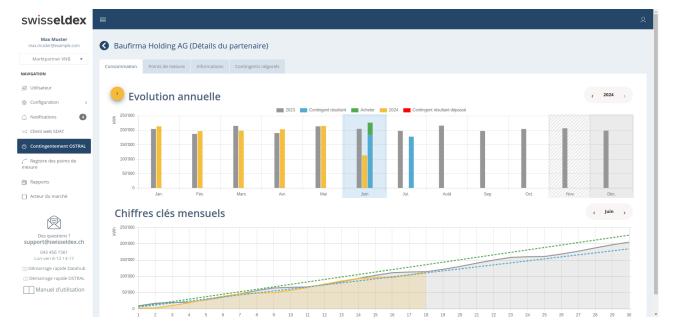
#### 5.6.2. Données de consommation

L'utilisateur passe à la vue des gros consommateurs. Il clique sur le bouton avec l'œil dans la ligne du gros consommateur concerné. La vue détaillée de ce gros consommateur s'ouvre. Il y choisit l'onglet "Consommation".

Les fonctions suivantes sont disponibles ici :



Vue des données de consommation sans affichage du filtre :



Vue des données de consommation avec affichage du filtre :





**Avertissement :** Le filtre est toujours actif, même s'il n'est pas visible. Au début, tous les points de mesure sont activés, à l'exception des points de mesure exclus du contingentement.

La signification des données relatives à la source de données peut être consultée dans le chapitre précédent "Données de consommation via SDAT".

Dans la mesure où les valeurs de données SDAT sont disponibles pour un point de mesure, les données journalières sont représentées dans la zone inférieure. Pour changer de mois, il est possible de cliquer sur le mois souhaité dans l'aperçu annuel ou d'utiliser le sélecteur de mois situé à droite au milieu de la fenêtre.

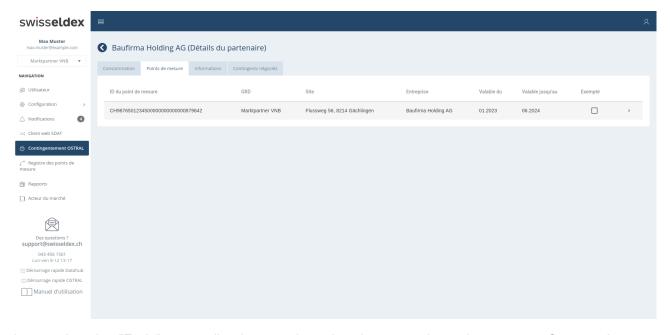
## Remarques

- Lors de la représentation du mois actuel, les données de consommation existantes sont représentées, généralement jusqu'au jour précédent.
- En l'absence de valeurs journalières au début du mois, la courbe ne démarre qu'à partir du jour où les données journalières sont disponibles.

- Les valeurs journalières sont toujours des valeurs de données SDAT et ne peuvent pas être extraites d'un fichier CSV.
- Un contingent est valable pour un mois et est réparti à parts égales sur tous les jours d'un mois (répartition linéaire). La droite linéaire bleue n'est donc qu'une aide à la prévision et non une prescription.

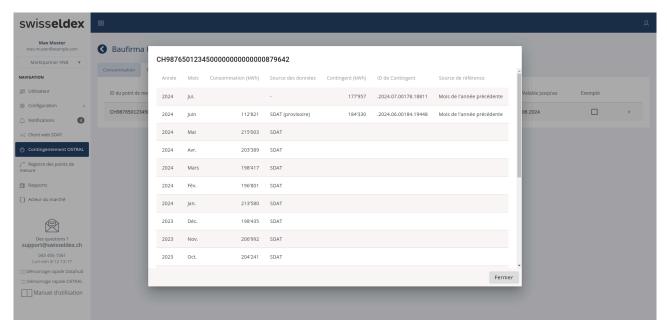
#### 5.6.3. Points de mesure

L'utilisateur passe à la vue des gros consommateurs. Il clique sur le bouton avec l'œil dans la ligne du gros consommateur concerné. La vue détaillée de ce gros consommateur s'ouvre. Il y choisit l'onglet "Points de mesure".



La case à cocher "Exclu" permet d'exclure certains points de mesure du contingentement. Ce paramètre s'applique immédiatement aux futurs contingentements, mais pas rétroactivement. Dans la vue de la consommation, les points de mesure exclus sont désélectionnés par défaut.

Pour voir les valeurs de mesure, l'utilisateur clique sur l'icône dans la ligne du point de mesure souhaité. Les données du point de mesure sélectionné s'affichent (consommation et source de données de toutes les données de mesure disponibles):



Si la liste ne contient que la ligne de titre et aucune donnée de mesure, il s'agit d'un point de mesure qui est certes affecté au partenaire, mais pour lequel il n'existe aucune valeur de consommation.

Cette vue peut également être utilisée pour voir si et où il y a des lacunes dans les livraisons de données : les données de mesure manquantes ne sont pas représentées (au début ou à la fin de la liste) ou sont marquées comme "inconnues" (lacunes dans la liste). Les données de mesure sont classées par ordre décroissant de date et il faut contrôler la progression constante des noms de mois Les messages d'erreur lors du contingentement peuvent être analysés ici.

La signification des données relatives à la source de données peut être consultée dans le chapitre précédent "Données de consommation via SDAT".

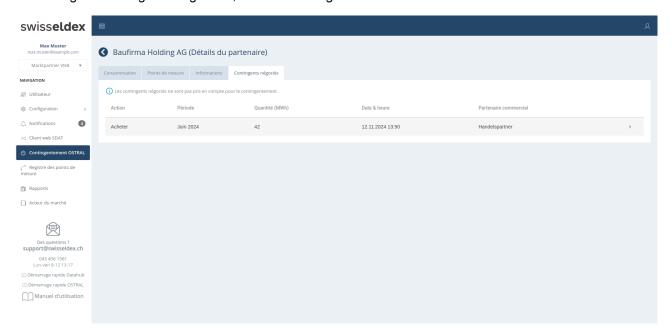
Si un contingentement a été décidé, les données correspondantes sont affichées. La source de référence indique si le mois précédent ou le mois de l'année précédente a été utilisé pour le calcul, conformément à la règle des 20% de croissance du règlement, ou si le contingentement n'a pas pu être effectué parce que toutes les données n'étaient pas disponibles.

## 5.7. Contingents négociés

Dans l'onglet "Contingents négociés", le client peut saisir les contingents qui ont été négociés via d'autres plateformes ou directement.

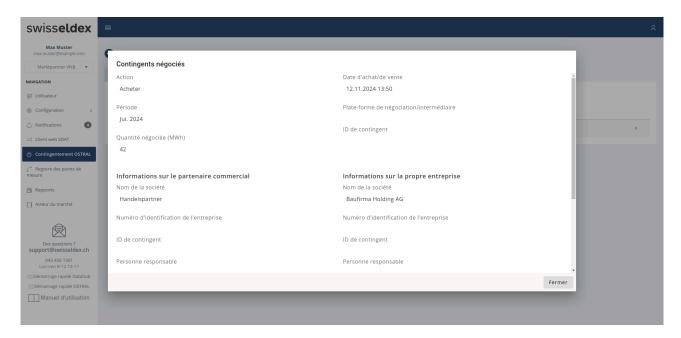
Les contingents négociés ne sont pas pris en compte pour le contingentement, c'est-à-dire que les contingents sont calculés sans activités commerciales enregistrées. Les gros consommateurs inscrivent les échanges de contingents comme base de planification afin de décider si un achat est nécessaire ou si une vente est possible. Cette décision peut être prise dans la vue de la consommation, dans laquelle les échanges de contingents sont affichés avec le contingent alloué.

Dans l'onglet "Contingents négociés", tous les échanges inscrits sont listés :



La flèche à droite permet d'accéder aux détails d'un échange de quotas, pour autant qu'ils aient été saisis par le consommateur final. Les données ne peuvent pas être modifiées par le gestionnaire de réseau de distribution. Comme les échanges de contingents enregistrés sont utilisés comme base de planification, le gros consommateur ne doit remplir que quelques données obligatoires (achat/vente, pour quelle période de contingentement, quantité échangée et noms des partenaires commerciaux).

Pour la planification de la consommation, les contingents inscrits sont représentés dans la vue de la consommation, si un contingent est disponible :



Le contingent résultant est alors égal au contingent alloué plus "achat", c'est-à-dire la somme de tous les achats de contingents enregistrés pour cette période, moins "vente", c'est-à-dire la somme de toutes les ventes de contingents enregistrées pour cette période.

# 6. Plus d'infos / FAQ

## 6.1. Rouleaux Datahub selon SDAT

Le Datahub supporte les différents rôles selon SDAT conformément au tableau suivant :

Rôle de l'entreprise SDAT	Rôle Datahub	Description
ASP	SDV	Responsable des services système
DDK, Z07	BGV	Responsable de groupe-bilan
DDM, DDZ, DEA, MDR, Z06	VNB	Gestionnaire de réseau de distribution
DDQ	LF	Fournisseur
DDX, PQ, Z04	UNB	Gestionnaire de réseau de transport
DEC, GD, UD	EV	Consommateur final

## 6.2. Authentification à deux facteurs

Pour des raisons de sécurité, le Datahub met en œuvre ce que l'on appelle une authentification à deux facteurs pour les personnes. Contrairement à une connexion avec un nom d'utilisateur et un mot de passe, une authentification à deux facteurs fait appel à deux composants indépendants l'un de l'autre. D'une part, le nom d'utilisateur (adresse e-mail) et le mot de passe sont demandés lors de la connexion. D'autre part, un code d'authentification est envoyé à la personne par téléphone portable (SMS) pour qu'elle le saisisse.

## 6.3. Choix de la langue

Le Swisseldex Datahub propose le guidage de l'utilisateur en trois langues : **Allemand, Français** et **Italien.** Vous pouvez changer la langue en haut à droite dans les fonctions du profil. Cela ne concerne que la langue d'affichage de la page web ; la langue de communication du partenaire de marché pour les notifications, etc. est réglée dans la configuration.

# 6.4. Mot de passe oublié

Si vous avez oublié votre mot de passe, appuyez sur "Mot de passe oublié ?" sur la page de connexion. Vous serez invité à saisir votre adresse e-mail. Ensuite, après quelques minutes, vous recevrez un e-mail avec un lien pour définir un nouveau mot de passe.

# 6.5. Téléphone (numéro) perdu / inaccessible / modifié

Si vous avez perdu votre téléphone portable ou si vous ne pouvez pas accéder à vos SMS, connectez-vous avec votre adresse e-mail et votre mot de passe, puis appuyez sur "Numéro de téléphone perdu ? Vous recevrez ensuite un e-mail avec un lien pour définir un nouveau mot de passe.

## 6.6. E-mail perdu / inaccessible / modifié

L'administrateur de votre partenaire de marché peut voir votre adresse e-mail dans la liste de tous les utilisateurs. Si vous n'avez plus accès à votre e-mail, l'administrateur du partenaire de marché peut vous supprimer sous votre ancienne adresse e-mail et vous réenregistrer avec une nouvelle adresse e-mail.



**Avertissement :** Il est fortement recommandé de créer un deuxième utilisateur avec des droits d'administrateur pour chaque partenaire de marché afin de pouvoir, en cas d'éventuels problèmes d'accès à l'adresse e-mail du premier, la redéfinir par le deuxième administrateur.

## 6.7. Navigateurs supportés

Les versions les plus récentes des navigateurs les plus utilisés sont prises en charge par le Datahub.

## 6.8. Interfaces

Les documents suivants expliquent ou définissent l'interface pour la notification du gestionnaire de réseau de distribution lors de processus de changement de shortcut (voir Processus de changement à la page 41) et la gestion du registre des points de mesure (voir Gestion des points de mesure à la page 44) :

- · Interface SDAT Extensions Datahub:
  - Manuel d'utilisation des extensions SDAT
  - Schémas et examples v1.4
- · Interface d'importation/exportation :
  - Manuel d'utilisation de l'interface d'importation/exportation
  - Schémas et examples v1.6